

Rédaction et administration :

MARTIGNY

Tél. 026 / 6 10 52 Chèques post. 11 c 52

ABONNEMENTS

Six mois Fr. 8,—
 Une année Fr. 15,—
 Une année, étranger Fr. 20,—
 Avec assurance-accid. pour 2 personnes :
 Six mois Fr. 9,65
 Une année Fr. 18,30

Organe officiel

Association cantonale valaisanne de football et d'athlétisme
 Association des sections motocyclistes (Moto-Club valaisan)

Le Rhône

Journal valaisan indépendant paraissant le lundi, le mercredi et le vendredi

PUBLICITÉ

Annonces le mm. 13 ct.
 Réclames » 30 ct.
 Mortuaires » 30 ct.
 Supplément pour emplacements prescrits

Régie des annonces

Pour le Valais romand (de Sierre à Saint-Gingolph) :
 Le Rhône, Martigny (tél. 026 / 6 10 52)

Pour le reste de la Suisse :
 Publicitas S. A., Sion (tél. 027 / 2 12 36)
 et toutes ses succursales en Suisse

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS

auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

Effort personnel et aide de l'Etat dans l'agriculture

Avec un peu de retard, lequel n'a d'ailleurs pas grande importance puisque le problème n'a rien perdu de son actualité, il nous paraît intéressant de retracer les lignes principales de la conférence présentée en janvier dernier par M. le Dr E. Jaggi, directeur de l'Union suisse des paysans aux délégués de la Fédération des sociétés de l'agriculture de la Suisse romande.

Celui-ci poursuivait le but de fixer les limites de l'intervention de l'Etat dans la politique agricole.

Il devait tout naturellement commencer par rappeler les dispositions constitutionnelles qui permettent à l'Etat d'intervenir, c'est-à-dire avant tout l'article 31 bis de la Constitution fédérale qui permet à la Confédération, en dérogeant s'il le faut au principe de la liberté du commerce et de l'industrie, d'édictier des dispositions pour conserver une forte population paysanne, assurer la productivité de l'agriculture et consolider la propriété rurale.

Mais ce même article, on le sait, fixe d'emblée une limite à cette intervention en précisant que celle-ci n'aura lieu que si la branche économique protégée a pris toutes les mesures d'entraide qu'on peut équitablement exiger d'elle.

Tout le système économique suisse est là : initiative privée et effort collectif des individus d'une part, aide de l'Etat là où c'est nécessaire d'autre part.

C'est sur ces bases désormais solides, alors que précisément ce n'était pas le cas, que la loi sur l'agriculture a été constituée.

Celle-ci prévoit, on le sait, des mesures d'encouragement par la création d'institutions particulières et l'octroi de subventions dans de nombreux domaines et des mesures d'ordre économique visant à orienter les quantités et les qualités des produits agricoles et à garantir des prix adaptés aux frais de production.

Dans cette deuxième catégorie de mesures vient s'incruster le système ingénieux des trois phases en vue de limiter les importations pour les adapter aux besoins du pays, système lui-même combiné avec celui des prises en charge de produits indigènes, du prélèvement de certains suppléments aux droits de douane, de l'utilisation d'excédents et de l'encouragement à l'exportation.

Mais la Confédération, tout en intervenant, entend dire son mot et orienter en quelque sorte la production en fonction de la capacité d'absorption du marché.

Ici se trouve cette fameuse limite au-delà de laquelle il convient pour l'Etat de ne pas aller.

L'Etat veut bien intervenir pour garantir des prix mais à la condition que ses directives en matière de culture soient suivies dans une certaine mesure.

Il est intéressant de voir M. Jaggi s'élever contre l'octroi de subventions en lieu et place de prix couvrant les frais de production et

contre ces aumônes remplaçant les ressources financières productives pour améliorer les fondements et la structure de l'entreprise agricole.

« Quiconque, dit-il, ne parvient à maintenir son exploitation que grâce à la providence de l'Etat perd peu à peu les qualités qu'assure une profession autonome ; il perd progressivement son indépendance et n'a bientôt comme seule aspiration qu'exiger toujours plus de l'Etat et porter toujours moins de responsabilités. »

Aujourd'hui, un autre problème devient, pour la paysannerie, d'une brûlante actualité. C'est celui de la compatibilité entre les mesures de soutien prévues par la loi sur l'agriculture et les engagements pris par la Suisse sur le plan international.

Le fait que notre pays est membre de l'OECE (Organisation européenne de coopération économique) a déjà suscité bien des soucis à notre agriculture qui craint que la libéralisation des échanges ne nous soit finalement défavorable.

En effet, le jour où il sera prescrit que tout le marché entre les pays membres doit être libre, l'application de la loi sur l'agriculture, avec ses restrictions d'importation en vue de protéger la production indigène, deviendra impossible et nous devrons, pour vendre nos produits, nous aligner sur les prix étrangers.

Les mêmes dangers se retrouvent dans le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) où une adhésion définitive de la Suisse ne peut entrer en ligne de compte que si notre pays peut appliquer d'une manière intégrale et illimitée les mesures prévues par notre loi sur l'agriculture.

Enfin, le fameux marché commun dont il est beaucoup question en ce moment risque également d'être préjudiciable à l'agriculture si les droits de celle-ci ne sont pas rigoureusement sauvegardés.

C'est donc dire que notre organisation de fait, l'Union suisse des paysans, devra veiller au grain et ne pas laisser s'amenuiser tous les efforts entrepris ces dernières années en vue de protéger la paysannerie.

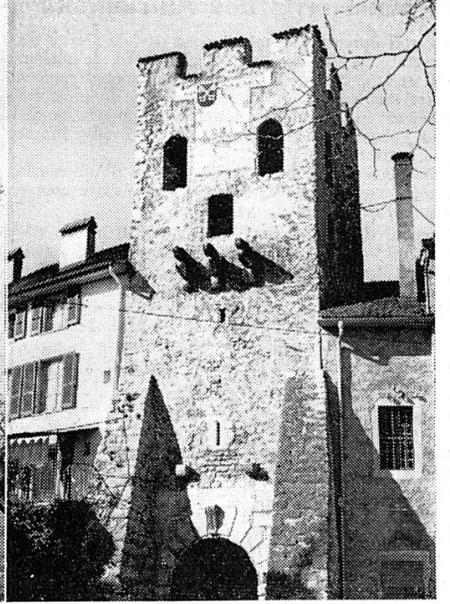
Et M. Jaggi de terminer en rappelant que l'avenir, quelles que soient les solutions adoptées sur le plan public, appartient au renforcement des mesures d'entraide, sous la forme d'un développement accru des associations agricoles.

Non point pour s'acheminer par là vers un collectivisme de mauvais aloi, mais pour renforcer le sens de la responsabilité des agriculteurs en intensifiant la formation professionnelle, en leur permettant de s'élever au dessus de leurs seuls intérêts personnels pour entrevoir des œuvres qui profitent à tous et en leur permettant de voir des aspects des problèmes économiques et sociaux qui sans cela leur resteraient cachés. **Edouard Morand.**

Témoins du passé helvétique



A gauche : Selon le désir des héritiers de la mère de feu Karl Scheurer, qui fut conseiller fédéral, le chêne se dressant à la sortie ouest du village de Gempelen, un témoin de l'ancien régime bernois, vieux de plusieurs siècles, a été donné à l'Etat bernois. Il s'appellera



« Chêne Scheurer » et recevra les soins de tous les « monuments de la nature » qu'on tient à préserver. A droite : La vieille tour et l'Hôtel de Ville de la pittoresque Neuveville ont été restaurés. Voici la Porte de Rive, qui date du temps de la fondation de la ville.

La semaine parlementaire

Il était plus que probable que le résultat négatif de la double consultation populaire du début de mars aurait des répercussions sur le travail des Chambres fédérales qui se sont réunies déjà à l'heure des premiers commentaires. Ce double rejet venant après de nombreuses décisions négatives ne pouvait surprendre que ceux qui n'avaient pas suivi l'évolution de l'opinion publique.

Mais aujourd'hui qu'il y a lieu de tirer certaines conséquences d'une situation certes confuse, les avis et les réactions diffèrent sensiblement. On l'a constaté à l'occasion de la discussion de plusieurs projets soumis aux Chambres au cours de la présente session. Mais ce sont bien les délibérations relatives au nouvel article constitutionnel consacré au cinéma qui ont le mieux permis de voir comment le monde parlementaire réagissait en général.

Il y a lieu de tenir compte d'abord de deux catégories de parlementaires — plus nombreux sans doute : la première comprend les sceptiques endurcis qui escomptent à chaque coup un verdict populaire négatif attendent avec pas mal de « Schadenfreude » les événements ; la seconde compte dans ses rangs des députés qui sont si absorbés par les modalités immédiates de leur travail parlementaire qu'ils n'ont ni le temps ni n'éprouvent le besoin de parvenir à une appréciation complète d'une situation constitutionnelle qui n'est pourtant pas rassurante.

Entre ces deux extrêmes, nous trouvons les nuances et les réactions les plus variées : il est difficile pour l'instant de les ramener à un dénominateur commun.

La discussion de l'article constitutionnel consacré au cinéma a cependant permis quelques observations intéressantes : relevons d'emblée l'attitude des indépendants qui sans hésitation misent sur la réaction de défense de l'opinion publique à l'égard de toute dérogation à la liberté du commerce et de l'industrie. Les propositions de M. Jaekle n'ont qu'un inconvénient : c'est qu'elles nous paraissent ne tenir compte ni de la nécessité de nous défendre contre l'importation massive de films étrangers, ni des inconvénients considérables présentés par l'organisation actuelle des professions cinématographiques dans notre pays.

En réintroduisant dans le débat une « clause générale », que le Conseil fédéral avait écartée pour éviter de se voir reprocher une proposition

que l'on peut qualifier de demande à se faire octroyer des pleins pouvoirs, les indépendants choisissaient formellement une solution assez inattendue. Mais ils obtenaient néanmoins le résultat voulu en éliminant de cette même « clause générale » tout ce qui en aurait déterminé l'utilité pratique : réglementation de l'importation des films, organisation de la profession. D'autres députés, tels M. Stadlin en particulier, cherchèrent le salut en allégeant les dispositions constitutionnelles au risque d'en compromettre l'usage.

La proposition de renvoi formulée par M. Haeblerlin, proposition qui fut près d'obtenir l'adhésion de la majorité reflète bien à notre avis les soucis et les perplexités d'une grande partie du Conseil national : répugnance à accepter définitivement, quelques jours après la votation populaire, un article constitutionnel d'ores et déjà menacé dans son existence, désir de remettre sur le métier des dispositions complexes en pesant une fois de plus toutes les complications et toutes les conséquences, soucis de se donner le temps de la réflexion.

De toutes façons, le problème constitutionnel subsiste entier. Le désaccord entre le corps électoral et les autorités fédérales est sensible. Il comporte journellement des conséquences dommageables et mérite à ce titre un examen attentif de la part de tous ceux que préoccupent actuellement les grincements avec lesquels fonctionnent nos institutions.

VARIÉTÉS

Bon appétit !

Très prochainement sera organisé dans une localité du Piémont, le championnat du « plus fort mangeur d'Italie ». Déjà un concurrent s'est fait inscrire après avoir passé brillamment l'épreuve de sélection. Ce concurrent, qui est âgé de quarante-quatre ans, s'est mis à table en présence des organisateurs du championnat chargés de contrôler les « dons naturels » de mangeur des candidats. Et voici ce qu'il a mangé (ou plus exactement, englouti) :

Deux portions de rizotto, deux de saucisson, des poivrons au vinaigre, vingt tranches de langue de bœuf, trois portions de bœuf avec piments, quinze champignons, trois portions de veau, quatre portions de ravioli, un poulet, deux cents capres, de la salade rouge de Vérone, un demi kilo de fromage, un gâteau à la crème et un petit panier de fruits. Le tout arrosé de cinq litres de vin, de trois verres de liqueur et de quatre tasses de café !

A propos de glacière

La dernière des trouvailles américaines n'est pas la moins ingénieuse. La glacière est conçue et placée de telle manière qu'elle est accessible et de la cuisine et du jardin (cette glacière a en somme deux portes). Une des deux portes est dotée d'une clé (la porte qui donne côté jardin). Cette clé, la ménagère américaine la dépose en même temps que sa commande chez le détaillant de son quartier. Qu'elle soit ensuite ou non à la maison, ses achats pourront lui être livrés à domicile et placés directement bien au frais. Simple. Bien sûr, bien sûr, mais il fallait y songer.

REVUE SUISSE

Le service des colis postaux en Suisse

En 1956, les postes suisses ont transporté :

Service intérieur : colis ordinaires	80,0 millions
colis avec valeur déclarée	1,6 »
Expédition à l'étranger	1,9 »
Réception à l'étranger	1,2 »
Transit	0,5 »
Total	85,2 millions

Le poids moyen d'un colis s'élevant à 3 kilos environ, il en résulte un poids total de 26.000 tonnes par année ou 87 tonnes par jour.

Si nous prenons 30 cm. comme longueur moyenne d'un colis, nous obtenons une longueur totale de 25.000 km. : cela représenterait une chaîne de colis qui s'étendrait de San Francisco à travers les Etats-Unis, l'Atlantique, la Méditerranée, la Turquie, le sud de la Russie, la Chine, jusqu'au Japon.

Electrocutions mortelles

Samedi matin, les frères Giovanini, âgés de 26 et 28 ans, et Riccardo Gabutti, 30 ans, étaient montés entre Mezzovico et Rivera (Tessin) pour en descendre du bois. Le fil de fer à l'aide duquel ils halaient leur

bois cassa et entra en contact avec une ligne électrique à haute tension. Les trois hommes furent électrocutés. On découvrit l'accident quelques heures plus tard, car la décharge électrique avait allumé un incendie de forêt.

Samedi avant midi, un ouvrier de la fonderie de la route de Genève à Lausanne, M. Charles Mutzenberger, 46 ans, père de trois enfants, domicilié à Montelley 41, se trouvait, à l'extérieur de l'usine, occupé sur un pont roulant dont il nettoyait les installations. Involontairement, il entra en contact de la main avec une ligne électrique. Foudroyé, il tomba sur le câble, inanimé. Tous les efforts pour le ramener à la vie restèrent vains.

Grosse pénurie de personnel enseignant.

Les diverses communes du canton d'Argovie ont cherché, durant les deux premiers mois de l'année, 132 instituteurs : 102 pour les écoles primaires, 11 pour les écoles secondaires et 19 pour les écoles du district. Si l'on tient compte du fait que les salaires du personnel enseignant varient entre 10.000 et 20.000 francs par an, il est surprenant que l'enseignement n'attire pas davantage de candidats. Dans les communes de campagne, plusieurs écoles seront dépourvues d'instituteurs au début de l'année scolaire, soit après Pâques.

En Thurgovie, la situation n'est guère meilleure bien que les Thurgoviens patent généreusement leurs professeurs.

Le parapluie chic et pratique depuis Fr. 7,90
Paul DARBELLAY, Martigny
 Téléphone 6 11 75

Liqueurs DICA
 DIVA S. A. SION

Livrée dès ce jour dans sa nouvelle bouteille à fermeture Couronne...

Le Citrala

(MARQUE DÉPOSÉE)

Boisson rafraîchissante au pur jus de citron, préparée par **MORAND - MARTIGNY** vous garantit par sa formule un produit sain et désaltérant



SKI

Le Derby du Gornergrat consacre la supériorité des Autrichiens

Les trois épreuves comptant pour ce XIe Derby du Gornergrat, soit la descente du Blauherd, le slalom spécial et la descente de Riffelberg, se sont déroulées dans les meilleures conditions. Une fois de plus, les Autrichiens en ont été les grands vainqueurs, tandis que les Valaisans Biner, Carron et Peter Kronig furent les meilleurs Suisses.

Fiche de consolation : la belle victoire d'Annemarie Waser (17 ans !) chez les dames, dans la dure course du Blauherd et dans le slalom spécial.

Descente du Blauherd (2 km. 500, 650 m. de dénivellation). — Messieurs : 1. Joseph Stiegler, Autriche, 1' 51"7; 2. Ernest Hinterseer, Autriche, et Hias Leitner, Autriche, 1' 53"3; 6. Simon Biner, 1' 54"6; 7. Michel Carron, 1' 58"5.

Dames (1 km. 700, 460 m. de dénivellation) : 1. Annemarie Waser, Suisse, 1' 59"4; 2. Trude Klecker, Autriche, 2' 1"; 3. Margrit Looser, Suisse, 2' 1"1.

Slalom spécial

Dames : 1. Annemarie Waser, Suisse, 126" (62"4 et 63"6); 2. Margrit Looser, Suisse, 127" (64" et 63"3); 3. Ludmila Richwalska, Tchécoslovaquie, 128"5 (65" et 63"5); 4. Annemarie Leduc, France, 134" (64"2 et 69"8); 5. Trude Klecker, Autriche, 138"3 (75"8 et 62"5).

Messieurs : 1. Ernst Hinterseer, Autriche, 99"7 (51"5 et 48"2); 2. Hias Leitner, Autriche, 103" (53"2 et 49"8); 3. Georges Schneider, Suisse, 107"6 (57"3 et 50"3); 4. Adolf Mathis, Suisse, 108"1 (56"5 et 51"6) et Josef Stiegler, Autriche, 108"1 (55"8 et 52"3); 11. Carron, Suisse, 117"; 12. Julien, Suisse, 117"9.

Combiné II

Dames : Annemarie Waser, Suisse, 0; 2. Margrit Looser, Suisse; etc.

Messieurs : 1. E. Hinterseer, Autriche, 1,40; 2. H. Leitner, Autriche, 3,38; 5. Mathis, Suisse, 15,08; 7. Michel Carron, Suisse, 16,32; etc.

Descente du Gornergrat

Dames (4 km. 500, 950 m. dénivell.) : 1. L. Richwalska, Tchécoslovaquie, 6' 42"7; 2. L. Blattl, Autriche, 6' 44"8; 4. L. Looser, Suisse, 6' 54"7; 5. A. Waser, Suisse, 6' 57"9.

Messieurs (6 km. 500, 1500 m. dénivell.) : 1. H. Leitner, Autriche, 7' 27"4; 2. Ch. Bozon, France, 7' 32"5; 5. Simon Biner, Suisse, 7' 47"1; etc.

Hinterseer et bien d'autres coureurs chutèrent et abandonnèrent.

TIR

Communications du Comité cantonal Avis aux comités des sections

1. Nous référant à l'appel adressé par le Comité central de la Société suisse des carabiniers, paru dans le No 9 de la Gazette des Carabiniers concernant les vétérans, nous vous prions d'adresser immédiatement au secrétaire de la Société cantonale, M. Joseph Reymondeulaz, à Chamossion, la liste complète de tous vos membres âgés de 60 ans et plus (classe d'âge 1897 et antérieurement) en vue de leur remettre la carte de vétéran donnant droit aux bonifications accordées dans les tirs libres, à cette catégorie de tireurs.

Les comités sont rendus attentifs aux conséquences du défaut de la remise de cette liste.

2. Nous informons les sections que le journal « Le Rhône » est devenu l'organe des tireurs valaisans et qu'il est servi à raison d'un abonnement par section.

Ainsi, tous nos communiqués officiels paraîtront dans les deux langues sous la rubrique « Tir », qui est mise à notre disposition.

Mitteilungen des Kantonal Komitees Anzeigen an die Sektionskomitee

1. Zurückkommend auf den Aufruf des Zentralkomitees des SSV, erschienen in der No 9 der Schützenzeitung, betreffend die Veteranen, bitten wir Sie, sofort, die komplette Liste ihrer Mitglieder welche 60 oder älter sind (Jahrgänge 1897 und früher) dem Sekretär des Kantonalverbandes Herrn Joseph Reymondeulaz, in Chamossion zu senden. Dies um die Veteranenkarten auszuhändigen, welche dieser Schützenkategorie Berechtigung für Gutschriften in den freien Schiessen gibt. Die Vorstände werden auf die Konsequenzen einer Nichtzustellung dieser Liste aufmerksam gemacht.

2. Wir teilen den Sektionen mit, dass die Zeitung « Le Rhône » das Organ der Walliser Schützen geworden ist und dass ein Abonnement jeder Sektion zugestellt wird.

Somit werden alle offiziellen Mitteilungen in den zwei Landessprachen unter der Rubrik « Schiessen », welche zu unserer Verfügung gehalten wird, erscheinen.

AUTO-ÉCOLE DU GARAGE DE LA FORCLAZ

Théorie Fr. 3,50 à l'heure

Le WM octodurien fait des dégâts

Matchs nuls à Sion et Monthey. — Sierre brillant vainqueur à Montreux. — Première défaite d'Union-Lausanne. — Leytron et Rarogne en fête de groupes.

PREMIERE LIGUE. — Sion-Vevey 0-0; Monthey-International 1-1; Payerne-Martigny 2-4; Montreux-Sierre 0-4; Forward-La Tour 1-1; Boujean-Berthoud 2-4.

A peu de chose près (le match nul de Monthey face à Inter), nos prévisions de mercredi se sont réalisées. Nos équipes ont remporté six points sur huit, ce qui est une magnifique performance d'ensemble. On ne va pas tarder à parler du danger valaisan...

Sion n'a pas réussi à battre Vevey, son plus dangereux rival actuel, mais son drawn doit lui donner une certaine assurance pour la suite du championnat. Toutefois, la belle équipe séduisante peut se dire d'ores et déjà que ses principaux adversaires lui mèneront la vie terriblement dure.

Parmi ses poursuivants, il en est un qui se fait de plus en plus dangereux : c'est Martigny. Le onze d'Octodure a remporté hier à Payerne sa huitième victoire consécutive, ce qu'aucune équipe du groupe n'a pu faire cette saison. Sous la conduite sobre et compétente de Jean Renko, les Martigneraises se sont adaptés au WM après deux mois d'apprentissage seulement et sont devenus redoutables. Leur régularité dans le succès leur a permis de passer du rôle de simple acteur à celui de vedette. Tant mieux pour l'intérêt du championnat qui est loin d'être joué.

Monthey a perdu une jolie occasion de prendre une petite avance (théorique) sur Vevey. Son match nul avec International constitue une certaine surprise pour ceux qui n'ont pas assisté à la partie qui fut, paraît-il, assez monotone. Les Montheyens avaient prudemment renoncé au WM pour la circonstance mais sans grand profit. Ils attendent encore la meilleure forme tant physique que technique. Elle viendra.

Sierre, auquel on accordait sincèrement peu de chances (à la suite de son maigre résultat contre Forward), nous a réservé une très agréable surprise en allant battre copieusement Montreux. Cette victoire non seulement met hors d'atteinte l'équipe sieroise mais lui fait gagner un rang au détriment d'Inter.

Comme on le voit, la journée a été fructueuse pour les clubs valaisans de Première ligue; trois d'entre eux sont installés aux premières loges d'où il sera bien difficile de les expulser!

Avant de passer au classement, relevons encore l'étonnante défaite de Boujean devant Berthoud. Les Biennois n'auraient-ils pas péché par excès de confiance? C'est ce que l'avenir nous dira.

Sion	13	9	4	—	22
Vevey	14	9	3	2	21
Monthey	13	7	5	1	19
Martigny	14	9	1	4	19
Boujean	13	6	4	3	16
Berthoud	14	7	1	6	15
Sierre	14	5	4	5	14
International	13	4	5	4	13
Forward	14	2	4	8	8
Payerne	14	2	2	10	6
Montreux	13	2	1	10	5
La Tour	13	1	2	10	4

DEUXIEME LIGUE. — Vevey II-Aigle 4-1; Chippis-Saint-Léonard 3-2; Villeneuve-Union 2-0; Viège-Saint-Maurice 7-1; Sion II-Vignoble 1-1.

Les surprises sont nombreuses, pour ne pas dire générales. En effet, aucun de ces résultats n'était vraiment prévu. La défaite d'USL devant Villeneuve est la plus inattendue. Elle n'efface guère pour l'instant les Lausannois qui possèdent une large avance sur tous leurs poursuivants.

Viège a drôlement confirmé son succès d'Aigle en pulvérisant la formation d'Agaune. Hélas, les Haut-Valaisans ne pourront jouer qu'aux trouble-fête ce printemps. Sion II aurait dû faire mieux contre la lanterne rouge, mais il a probablement payé ses efforts de mercredi soir contre la première locale, en Coupe valaisanne.

En résumé, situation inchangée ou presque pour le leader et aggravée pour Saint-Léonard, maintenant rejoint par Vignoble. Les « violet » se tireront-ils de ce mauvais pas? Espérons-le.

Union	12	10	1	1	21
Aigle	13	7	3	3	17
Vevey II	14	7	3	4	17
Villeneuve	14	6	4	4	16
Chippis	13	5	4	4	14
Viège	14	5	4	5	14
Sion II	13	5	2	6	12
Saint-Maurice	12	4	2	6	10
Sierre II	13	3	3	7	9
Saint-Léonard	14	2	4	8	8
Vignoble	14	3	2	9	8

TROISIEME LIGUE. — Rarogne-Brigue 3-0 forfait; Grône-Vétroz 3-2; Fully-Saxon 3-1; Martigny II-Muraz 2-7; Châteauneuf II-Collombey renvoyé; Monthey II-Leytron 1-4.

Groupe I. — Brigue a simplifié la tâche de Rarogne comme outsider en lui donnant le match gagné par forfait. Ainsi donc Rarogne détrône Chamossion,

qui était encore au repos. Grône gagne aussi un rang grâce à sa victoire sur Vétroz.

Groupe II. — Ici également, un nouveau leader avec Leytron, très net vainqueur en terre montheyenne. Les hommes d'Yves Carrupt avaient bien caché leur jeu. D'après leur belle forme affichée à Monthey, Vernayaz pourrait bien avoir de la peine à les débouter.

Martigny II s'est fait corriger par la puissante formation bas-valaisanne et Saxon dut baisser pavillon devant Fully.

Groupe I		Groupe II			
Rarogne	9	17	Leytron	10	17
Chamossion	10	17	Vernayaz	9	16
Grône	9	10	Muraz	10	15
Châteauneuf I	10	10	Fully	10	10
Ardon	10	8	Martigny II	10	8
Riddes	10	8	Collombey I	9	7
Vétroz	9	7	Saxon	10	7
Brigue	9	5	Monthey II	9	6
Saxon II	10	4	Châteauneuf II	9	0

(Non compris le match arrêté du 21. 10. 56 Vétroz-Brigue.)

QUATRIEME LIGUE. — Conthey-Lens II 2-1; Saint-Léonard II-Grimisuat 3-4; Ayent-Fully II 3-2; Evolène-Bramois 2-4; Bagnes-Bouveret 1-4; Vernayaz II-Troistorrents 5-1; Martigny III-Collombey II 1-1; Orsières-Vollèges 2-2; Muraz II-Saint-Gingolph 0-1.

Groupe II. — Bramois continue sans défaillance sa course au titre, mais il est maintenant talonné par Conthey, qui se révèle très dangereux. Sa victoire hier sur la bonne équipe réserve du FC Lens est significative à cet égard.

Groupe III. — Saint-Gingolph a failli laisser des plumes devant Muraz II, avant-dernier du classement. Comme quoi il faut toujours être sur ses gardes quand on a un poste d'honneur à défendre.

Bouveret remonte l'échelle sans tambour ni trompette et finira par se trouver au troisième rang si Troistorrents et Orsières ne mettent pas plus d'entrain dans la lutte.

Groupe II		Groupe III			
Bramois	13	19	Saint-Gingolph	13	23
Conthey	12	18	Evionnaz	11	19
Sion III	12	17	Troistorrents	13	16
Lens I	11	16	Orsières	13	14
Grimisuat	13	16	Bouveret	13	14
Lens II	13	13	Martigny III	14	14
Ayent	13	13	Collombey II	13	13
Fully II	13	10	Vollèges	12	9
Saint-Léonard II	13	10	Vollèges	13	9
Evolène	14	10	Muraz II	12	5
Ardon II	retiré	Bagnes	12	4	

JUNIORS, groupe interrégional. — Monthey-La Chau-de-Fonds 4-0; Sierre-Martigny 2-4. Deux beaux succès bas-valaisans qui en disent long sur la condition des Montheyens et Martigneraises. Bravo!

1er degré. — Chamossion-Muraz 0-3 forfait; Saxon-Sion 2-8; Grône-Salquenen 4-3.

A relever la belle forme des Sédunois.

2e degré. — Chippis-Brigue; Saint-Léonard-Sion II; Lens-Granges 2-3; Châteauneuf-Leytron 0-2; Riddes-Vétroz 2-4; Conthey-Ardon 1-2; Vernayaz-Troistorrents 8-1; Fully-Martigny II 8-0; Vouvry-Saint-Maurice 3-0.

Le match de vétérans Granges-Chalais a été renvoyé. F. Dt.



L'avant des Grasshoppers Ballaman en duel avec Audergon de Chamossion

EN MARGE DE LA VIE SPORTIVE

A 100 jours...

Les jours, les mois et même les années passent si vite, qu'il vaut sans doute déjà la peine d'en parler. Grâce aux seules joies que le printemps s'apprête à nous apporter, vous verrez que la mi-juin sera bientôt là et, avec elle, la principale manifestation de masse que notre canton doit connaître cette année.

Que nous soyons cocardiers ou non, on ne résiste pas en général aux sentiments qui se dégagent d'une importante fête de tir, fédérale, cantonale ou simplement régionale. Non pas que notre monde soit aujourd'hui plus sensible qu'autrefois aux odeurs de la poudre, mais bien parce que le tir n'a pas encore trouvé le concurrent capable de mieux mettre en valeur les qualités sportives et patriotiques de tout un peuple. On peut apprécier ou non les discours de cantine, on peut aimer ou non les cortèges et leurs bannières, on se sent pris aux entrailles lorsqu'on assiste au défilé de milliers de citoyens, fusil à l'épaule, en route vers un stand. On sait qu'ils ne se rendent pas au combat, mais à une fraternisation sportive qui doit être le fruit de multiples heures d'entraînement et faire la preuve de leur volonté autant que de leur adresse.

Cela ne gêne évidemment rien à l'affaire, le tireur apporte aussi sa contribution indirecte à la défense nationale, mais que les âmes ultra-pacifistes se rassurent, je n'en connais point qui, à l'entraînement ou en compétition, assimile le noir de sa cible à un ennemi éventuel! Cela se fait au service et cela peut naturellement se concevoir, encore qu'on ait le droit de juger cette manière de faire inutile ou superflue, sinon ridicule.

En Valais, le tir a fait ces dernières années d'énormes progrès, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Ils ne sont pas tant le reflet d'un peuple fortement attaché à sa terre ou à ses traditions que celui d'hommes qui s'imposent dans un sport où l'énergie le dispute réellement à l'intelligence. Autrefois, nos compatriotes étaient souvent de mauvais tireurs parce qu'on les avait brimés et dégoûtés à l'âge de leurs vingt ans. Mais les temps ont changé et le Valaisan a pris goût et s'est intéressé à ce magnifique sport.

Le Tir cantonal de juin prochain à Martigny devrait être à l'image de cette heureuse évolution. Déjà l'on nous apprend que les inscriptions de principe pour le concours inter-units du 27 juin dépassent les prévisions les plus optimistes. Il en sera probablement de même pour les divers concours à 300 et 50 mètres. C'est magnifique!

On se contentera cependant pour aujourd'hui d'adresser nos vœux les meilleurs à ceux qui, durant ces prochains mois, vont affronter une tâche énorme pour assurer la pleine réussite de cette manifestation, c'est-à-dire à ces messieurs du Comité d'organisation. J. Vd.

LIGUE NATIONALE A. — Bâle-Servette 0-0; Bellinzzone-Lugano 1-0; Chiasso-Zurich 2-1; Grasshoppers-La Chau-de-Fonds 2-2; Schaffhouse-Young Fellows 1-1; Urania-Winterthur 1-1; Young Boys-Lausanne 0-0.

La journée se distingue dans cette catégorie par un nombre exceptionnel de matches nuls, pas moins de cinq pour sept rencontres. Celui qui aura réussi à aligner les 5 x dans la feuille du Sport-Toto et le reste juste touchera une belle somme!

Ces résultats nuls ont pour effet de laisser les prétendants au titre, que ce soit Young Boys, Grasshoppers ou La Chau-de-Fonds sur leurs positions. Situation également inchangée dans le bas du classement où Schaffhouse reste dernier, derrière Young Fellows.

LIGUE NATIONALE B. — Cantonal-Nordstern 3-1; Granges-Berne 1-0; Malley-Fribourg 1-1; Saint-Gall-Soleure 2-1; Yverdon-Bienne 0-1; Thoune-Brühl 1-1; Lucerne-Longeau 0-1.

La grosse surprise vient de Lucerne, l'équipe locale (2e) ayant dû s'incliner devant le 11e du classement. En revanche, Bienne a fort bien défendu sa réputation de leader, tandis que Granges (sans faire beaucoup de bruit) gagne à nouveau et accède au deuxième rang.

DEUXIEME LIGUE

Viège-Saint-Maurice, 7-1

Les spectateurs qui assistèrent, il y a 3 ans, au match de Coupe du monde Suisse-Autriche crurent voir l'établissement d'un record peu banal : 8 buts en 20 minutes. Dimanche, à Viège, il y eut 7 buts au cours des dix dernières minutes.

Jusqu'à ce moment là, les Agaunois avaient très bien tenu tête à leurs adversaires qui menaient par 1 à 0 à la suite d'un but un peu chanceux obtenu en première mi-temps. Devant le manque de réussite de leurs avants, les défenseurs bas-valaisans décidèrent de prendre des risques en appuyant l'attaque. Le résultat ne se fit pas attendre, les locaux marquèrent trois buts en deux minutes! Les visiteurs, après avoir sauvé l'honneur sur pénalty, encaissèrent encore trois autres buts avant la fin du match.

Disons encore, qu'à part celui des six buts en dix minutes, ce match a également battu le record de la brutalité. En effet, dès le début du match, les maîtres de céans se firent remarquer en touchant aussi souvent les chevilles de l'adversaire que la balle. Devant l'attitude bienveillante de l'arbitre, les Agaunois ne se firent pas prier pour rendre les coups et l'on assista à plus d'une reprise au spectacle peu ordinaire de deux joueurs échangeant coups de pieds ou coups de poings sans que l'arbitre intervienne. J.-C. C.

Verbier

MERCREDI 20 MARS 1957

Participation : autrichienne française et suisse



7e Slalom géant de Médran

(Les conditions de neige sont excellentes)

AUTO-ÉCOLE R. FAVRE

Voitures Crs Camions

Sion, tél. 2 18 04 et 2 26 4 - Martigny 6 13 72

Vevey tient en échec le leader Sion, 0-0

Par un temps splendide et devant une foule record de 3000 à 3500 spectateurs, les équipes se présentent de la façon suivante :

Vevey : Cerutti ; Carrard, Bernasconi ; Martinelli, Michaud, Kost ; Cavelti, Moch, Luscher, Frioud, Studer.

Sion : Panchard ; Héritier, Stuber ; Walther, Medlinger, Humbert ; Pittet (Massy), Guhl, Mitschke, Jenny, Balma.

L'arbitre M. Guinnard, excellent.

Le jeu est très serré et les hommes s'observent ; ils sont excessivement nerveux. De très belles descentes de Vevey aboutissent chez un Panchard en excellente forme.

Pendant les vingt premières minutes, Vevey domine et manque deux belles occasions d'ouvrir la marque. Une descente de Guhl-Pittet et la balle aboutit à Jenny qui tire. Cerutti bloque mais relâche la balle. Aussitôt Mitschke la suit mais la dévie.

Vevey aussitôt réagit et descend à toute allure. La balle est stoppée par Moch qui prend à contre-pied

Panchard ; la balle touche la latte et Studer sauve en corner. Le corner est tiré trop haut par Cavelti.

Panchard dégage. Guhl intercepte la balle et descend par la droite, centre à Pittet qui veut tirer quand soudain Bernasconi (très dur) le fauche. L'arbitre siffle le faul et donne un avertissement à Bernasconi. Les deux équipes se valent. Résultat nul à la mi-temps, 0-0.

Après le thé, les Sédunois se font pressants et veulent à tout prix marquer. A la 15^e minute, sur une erreur de Walther, Kost suit la balle et tire ; Panchard, d'une détente sensationnelle sauve en extremis. Sans arrêt Sion domine ; tirée par Humbert la balle frappe le poteau des buts défendus par Cerutti.

Nous attendons un but de Sion quand soudain l'arbitre siffle la fin du match. Les deux équipes s'en vont aux vestiaires avec un point chacune. Partie très intéressante, passionnante jusqu'à la dernière minute. Elle ne manqua pas de vigueur ni d'ardeur.

Nous avons pu remarquer dans quelle forme excellente se trouvent actuellement Panchard, Héritier, Guhl et Pittet. M.

Monthey-International, 1-1

Ceux qui, comme moi, avaient tablé sur une victoire montheyenne, en ont été pour leurs frais. Après le succès de Monthey à Genève lors du match aller, on pouvait bien escompter une nouvelle victoire at home.

Etant revenue au verrou traditionnel, l'équipe montheyenne a été bien loin de fournir dimanche la prestation que l'on était en droit d'attendre d'elle. La déception est venue surtout d'une ligne d'attaque assez nonchalante dans l'art de concevoir ses offensives et dans celui de les conclure par des tirs précis.

Trop d'attentisme dans la conception des attaques, trop de dribbles inutiles et temporisateurs ont fait tant et si bien que Monthey a laissé échapper une victoire qui était pourtant à sa portée, d'autant plus que dans l'ensemble, demis et arrières ont donné satisfaction.

International a plu, en première mi-temps surtout, par son jeu large et aéré, par le démarrage de ses joueurs. Sans dominer, il se montrait légèrement supérieur à Monthey par un jeu plus souple, plus rapide aussi.

C'est pourtant Monthey qui a été le premier à prendre l'avantage. A la 13^e minute, Banti, utilisa une passe en profondeur pour disputer la balle aux arrières. Il passa latéralement à son inter droit Ondario qui depuis vingt-cinq mètres plaça un superbe tir dans l'angle des buts de Mottier.

D'autres occasions échappèrent encore à Sierro et Raboud (ex-Collombey), cependant que Mottier effectuait quelques arrêts impeccables sur des balles hautes tirées par Meynet et Monnay. De plus, un beau tir de Banti frôla l'angle des buts.

Après quelques incursions dangereuses qui n'avaient pas manqué d'alerter toute la défense montheyenne, International obtint une égalisation certes méritée, mais d'une manière assez surprenante puisqu'à la suite d'une passe en retrait d'un demi, Pastore fut surpris par une balle qu'il capta en plongeant, pour la laisser ensuite franchir la ligne fatidique.

Mais auparavant ce même Pastore s'était distingué par deux brillants arrêts, alors que son vis-à-vis Mottier voyait ensuite des tirs frôler le montant de ses buts.

La deuxième mi-temps fut assez monotone. Le soleil à son zénith semblait diminuer l'ardeur des joueurs. Aussi fallut-il attendre la 30^e minute pour voir Pastore effectuer trois arrêts consécutifs et un dégagement du pied pour sauver ses buts menacés.

Fidèle à ses habitudes, Monthey fournit dans les dernières minutes un effort méritoire mais un peu tardif. Sierro pointa une balle sur la latte. Puis Mottier effectua quelques arrêts impeccables sur des balles hautes.

Et l'on s'achemina vers un match nul auquel se résignèrent aussi bien l'équipe montheyenne que le millier de spectateurs massés autour des barrières.

L'arbitrage de cette rencontre avait été confié à M. Pic de Noirmont. Monthey remplaçait Lutz et Gasser par Rossier et Raboud. Bertolano.

Montreux-Sierre, 0-4

Après vingt minutes de jeu, les Sierrois avaient déjà marqué à trois reprises par l'Italien Camporini, Allégroz et Pannatier. Dès lors, les visiteurs se contentèrent de conserver la direction des opérations et d'ajouter un quatrième « filet » en seconde mi-temps.

Sierre remplaçait Sartorio aux buts par Rouvinet, tandis que Montreux se passait des services de Parlier et Di Carlo.

Monthey II-Leytron I, 1-4

Les réserves montheyennes n'étaient guère à noce dimanche. Une fois de plus, elles ont dû laisser à Leytron le bénéfice d'une victoire méritée. Si sur le papier, l'équipe montheyenne ne faisait pas trop mauvaise figure, il en était tout autre sur le terrain où elle plia sous l'ardeur et les puissants coups de boutoir de son adversaire.

Leytron, en effet, joua avec beaucoup d'ardeur, mais aussi avec précision et clairvoyance. Sous l'impulsion d'un Warpelin, en excellente forme, sa ligne d'attaque ne cessa d'inquiéter une défense montheyenne aux abois où Mariétan, hormis quelques beaux arrêts, afficha quelque indécision dans ses sorties.

Il est heureux pour Monthey que la latte et le poteau aient se couru souvent son gardien, car le succès de Leytron eût été plus net. De son côté, la ligne d'attaque de Monthey laissa échapper deux ou trois belles occasions, surtout par la maladresse de son ailier droit. Bert.

Fully-Saxon, 3-1

La venue à Fully de l'ancienne équipe de deuxième ligue avait attiré une moyenne chambrée de spectateurs autour du terrain du Petit-Pont. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que les absents eurent tort car la prestation de l'équipe locale n'aura pas — malgré une victoire par ailleurs entièrement méritée — follement enthousiasmé les fidèles supporters locaux. Nous mettrons cette évidente méforme sur le compte d'un laborieux début de saison. Mais puisque les deux points sont empochés, ne soyons pas trop formaliste.

Le match débuta au petit trot et bientôt les Saxon-nais purent concrétiser leur supériorité initiale — supériorité qui se maintiendra tout au long de la première mi-temps — par un but acquis sur pénalty. C'est sur ce score équitable qu'arrive le thé.

En deuxième mi-temps Fully semble s'améliorer au fil des minutes et marquera à trois reprises par H. Roduit (2) et Jean Taramaraz. Le résultat final est aussi équitable car l'équipe locale a manifestement dominé au cours des dernières 45 minutes.

En lever de rideau, les juniors locaux ont triomphé de Martigny II par 8 à 0. Ad.

Sport-Toto N° 29

Tip juste : x 1 1, x x x, x 1 1, x 1 2
Les « 12 » ne seront pas nombreux !

Brillante réussite des 1ers Championnats valaisans O. J.

Cette manifestation fut une réussite complète à tous points de vue. Un soleil des plus radieux accueillit coureurs et sympathisants que le télésiège déversa à flots sur cet incomparable belvédère de la Creusaz où se disputa cette première édition. Il régnait là-haut en cette matinée du 17 mars une activité de ruchers aux plus beaux jours du printemps. En effet, c'était avec une ardeur toute juvénile que tous ces futurs champions s'affairaient à farter leurs skis, à ajuster une dernière fois leur équipement avant de s'élaner vers le téléski qui devait les conduire à la Golettaz d'où partait la piste.

Participation, parcours, organisation

Ils étaient une huitantaine du Valais romand et du Valais central à tenter de conquérir le titre envié de premier champion valaisan O. J. Une ombre au tableau de ces championnats O. J. fut sans conteste l'absence des jeunes du Haut-Valais. Au pays des Furrer, Julien, Bumann et autres la pratique du ski chez les tout jeunes sombrerait-elle dans une regrettable léthargie ? Nous espérons que les prochaines éditions nous le démentent.

Le concours comportait un slalom géant d'un kilomètre et demi avec une trentaine de portes pour les garçons. Les filles empruntaient le même parcours mais sensiblement raccourci. Si la préparation de la piste exigea un gros travail elle donna satisfaction à tous tant par son excellent état que par la façon dont elle avait été piquetée par le compétent chef de piste R. Mathey. Pour ce qui est de l'organisation tout a fonctionné d'une manière impeccable.

MM. Borlat, Roduit et Morand du comité cantonal avaient tenu à rehausser de leur présence cette importante manifestation.

La course

Elle fut palpitante et les excellents résultats obtenus par certains coureurs laissent bien augurer de l'avenir du ski valaisan à condition toutefois que ces jeunes persévèrent. Chez les filles, c'est Buret Josiane, de Sion qui remporta le titre de championne valaisanne absolue bien qu'elle fut sérieusement inquiétée par la skieuse locale Gay Françoise qui, au cours d'une chute, vit ses espoirs s'envoler.

Pitteloud Alby des Agettes, remporta de haute lutte le titre chez les garçons. Ce coureur affiche une classe qui en dit long sur ses possibilités.

Voici le classement :

Filles 10 à 13 ans : 1. Buret Josiane, Sion, 1' 24"3 ; 2. Gay Françoise, Salvan 1' 25" ; 3. Bochatay Fernande, Salvan, 1' 39"4 ; 4. Klaus Lorrie, Sion, 1' 52"3 ; 5. Défago Marie-Danielle, Morgins, 3' 23"4.

Filles de 14 à 16 ans : 1. Gissing Jeannette, Salvan, 1' 28" ; 2. Tronchet Françoise, Sion, 2' 06"1 ; 3. Mathis Christiane, Montana, 2' 23"3.

Garçons de 10 à 13 ans : 1. Mayoraz Jean, Hérémece, 1' 58"3 ; 2. Guex André, Salvan, 2' 03"2 ; 3. Dérivaz Jérôme, Salvan, 2' 04"2 ; 4. Emery Gérard, Crans, 2' 12" ; 5. Cherix Bernard, Illiez, 2' 15"2 ; 6. Décaillet Edmond, Salvan, 2' 15"4 ; 7. Tailless Reto, Montana, 2' 28"3 ; 8. Dubuis Jean-Marc, Savièse, 2' 36"3 ; 9. Von Gunten Claude, Crans, 2' 37"1 ; 10. Albert André, Bluche, 2' 57"3 ; suivent dans l'ordre, Défago Jean-Luc, Morgins, Buret Edmond, Sion, Rossier Jean-Claude, Salins, Défago André, Morgins et Bellon Dominique, Morgins.

Garçons 14 à 16 ans : 1. Pitteloud Alby, Les Agettes, 1' 44"4 ; 2. Dubacher Robert, Sierre, 1' 46"3 ; 3. Décaillet René, Salvan, 1'49"1 ; 4. Michaud Jean, Verbier, et Dayer Clément, Hérémece, 1' 52"3 ; 6. Breu Jean-Bernard, Monthey, 1' 54"2 ; 7. Darbellay Daniel, Martigny, 1' 56"3 ; 8. Michelet Joseph, Nendaz, 1' 59"3 ; 9. Cherix Roland, Illiez, 2' 01"3 ; 10. Mariéthoz Jacques, Nendaz, 2' 03"3 ; 11. Défago Jean-Paul, Morgins ; 12. Theytaz Serge, Sion ; 13. Lugon Claude, Evionnaz ; 14. Délez Serge, Salvan ; 15. Pitteloud Pierre, Les Agettes ; 16. Oreiller Jean-Pierre, Verbier ; 17. Girod Michel, Choëx ; 18. Oreiller Jean-Claude, Verbier ; 19. Siggen René, La Brentaz-Vercozin ; 20. Michelli Florian, Verbier, etc.

Buret Josiane gagne le challenge offert par M. Rouiller, de Morgins.

Gissing Jeannette gagne le challenge offert par M. Durier, Illiez.

Pitteloud Alby gagne le challenge offert par la distillerie Morand à Martigny.

Mayoraz Jean, Hérémece, gagne le challenge offert par le tea-room « Mille-Etoiles » aux Marécottes.

Formidable participation au Slalom géant de Médran

La troisième et dernière épreuve internationale de ski de la saison en Valais va au-devant d'un succès complet. En effet, les organisateurs du VIII^e Slalom géant de Médran ont reçu les inscriptions de la plupart des champions engagés au Derby du Cornergrat.

C'est ainsi que les Autrichiens Stiegler, Leitner et Tritscher (soit les vainqueurs de deux épreuves sur trois à Zermatt), ainsi que Mlle Battl, la gagnante de la Kandahar à Chamonix, seront participants.

D'autre part, viendront de Chamonix les spécialistes français Jean Vuarnet, Duvillard, Allard et Sulpice. Collet fera un petit détour par Verbier en rentrant de Zermatt.

Du côté suisse, la participation sera également de choix avec Andreas Hefti, Michel Carron, Mathis, Gerber, Torrent, Pitteloud, etc.

En tout, le Slalom de Médran réunira plus de 50 concurrents parmi les meilleurs de Suisse et des pays limitrophes. Sa réussite est donc assurée.

PROGRAMME

19 mars : 17 heures, à l'Hôtel Central : qualifications des séries pour le tirage au sort. Constitution du jury.

20 mars : 10 heures, remise des dossiers au départ : Les Ruinettes ; 10 h. 45, premier départ dans l'ordre, dames, élite, juniors, seniors I, II et III ; 13 heures, dîner des officiels à l'Hôtel de Verbier ; 14 h. 30, deuxième manche ; 17 heures, proclamation des prix au Tea-room Rosalp ; 20 h. 30, soirée officielle au Bar Farinet.

PARCOURS

Départ aux Ruinettes, 2200 m. ; arrivée au Vacheret, 1850 m. ; dénivellation 450 m., longueur 1 km. 600, 30 portes.

CHALLENGES

Messieurs

Equipe : Télésiège de Médran (détenteur Ski-Club Verbier) ; meilleur temps : A. Molterer, challenge Restaurant des Ruinettes ; élite : A. Molterer, challenge Bar des Alpes ; seniors : Ami Giroud, challenge Hôtel de Verbier ; seniors II : Allegri Bob, challenge Rosa-Blanche et Mont-Fort ; juniors : François Bonlieu, challenge Hôtel Rosalp.

Dames

Elite : Berthod Madeleine, challenge Bar Farinet ; seniors : challenge Perodin ; juniors : challenge Alpina. Chronométrage Longines (G. Burkardt, Martigny).

LES SPORTS en quelques lignes

* Demain après midi, fête de la Saint-Joseph, les anciennes gloires de Monthey seront opposées au Parc des Sports local aux anciennes gloires de Collombey-Muraz.

* Après avoir gagné l'étape contre la montre Lès-Uzès à la moyenne fantastique de 45,537 kmh., Jacques Anquetil a remporté la course Paris-Nice en 30 h. 19'26".

* Jack Gunthard a accentué son avance au classement du championnat suisse aux engins en totalisant, samedi à Liestal, 48,30 contre 47,80 à Max Benker.

le numéro deux. Par la suite les forces s'égalisent, mais peu avant le repos, sur échappée, Evionnaz doit céder un troisième but.

Les visiteurs remanient leur équipe et tout de suite on sent que ça tournera beaucoup plus rond. A la 60^e minute, Borgeat signe le numéro un, imité dix minutes plus tard par Lugon. La fatigue se fait sentir et nos braves vétérans commencent à battre de l'aile, ce dont en profite Coquoq pour mettre les équipes à égalité.

Le résultat sera inchangé lorsque survient le coup de sifflet final.

Bon arbitrage de M. Veuthey, sa tâche étant facilitée par la parfaite correction des vingt-deux acteurs. Rz.



La course commémorative Bjoernstad au Gantrisch a été gagnée par Walter Loetscher, de Fluehli (Entlebuch), battant tous les coureurs de l'élite

Bagnes-Bouveret, 1-4

Ce match s'est disputé sur un terrain très détrempe et par endroits encore gelé.

Aussitôt la balle engagée, Bouveret semble dominer. A la 8^e minute déjà, les locaux ont la malchance d'encaisser un autogol. Peu de temps après, Roby Favet marque à nouveau pour les visiteurs. Les Bagnards parviennent tout de même à sauver l'honneur, et ce sera le seul, par Laurent Birker qui envoie une jolie balle au fond des filets adverses à la 39^e minute. Trente secondes avant le coup de sifflet annonçant la mi-temps, Francis Grept additionne un troisième but à l'actif de Bouveret. Ci 3 à 1.

Rien de spécial à signaler durant la seconde mi-temps, jusqu'à la 75^e minute, où Favet à nouveau, trompe les arrières locaux et marque un quatrième but. Rajournée, l'équipe de Bouveret a dominé entièrement ce match autant par la rapidité de ses joueurs que par la précision des tirs.

Monthey jun.-Chaux-de-Fonds jun., 4-0

S'il est une rencontre qui a plu dimanche au public du Parc des Sports, c'est bien cette rencontre de juniors. Elle a été la plus agréable à suivre en raison de la qualité du jeu présenté. Monthey se montra plus incisif, plus décidé. Par contre La Chaux-de-Fonds opta pour la finesse d'un jeu qui offrait à ses juniors la possibilité de multiplier les passes au milieu du terrain pour se faire inexorablement stopper à la ligne des seize mètres par une défense solide et omniprésente.

Pour parfaire son entraînement, Gasser, qui est à l'école de recrue, avait été introduit dans la ligne d'attaque montheyenne. Il manifesta sa présence par sa conduite de la balle, quelques ouvertures et de nombreux dribbles, parfois inutiles.

Le centre-avant Georgy, dont le sens du jeu est aigu, marqua deux buts et Coppex un. Le gardien Anker ne fut inquiété que par trois tirs qu'il maîtrisa de belle façon alors que le gardien chaux-de-fonnier était largement mis à contribution. En résumé, très joli match de juniors très bien arbitré par M. Siegenthaler. Bert.

Saint-Maurice vétérans-Evionnaz I, 3-3

Profitant de son dernier dimanche de liberté, Evionnaz, avec grand plaisir, a été l'hôte de la vaillante équipe des vétérans agaunois, où évoluent encore certaines gloires.

Evionnaz doit se passer des services de Eggs, Jordan et Veuthey.

A la deuxième minute déjà, sur grosse erreur de la défense, les Agaunois marquent le premier point.

Pendant dix minutes, Evionnaz attaque sans cesse, mais dès que la balle est aux seize mètres, les avant ne savent s'en servir et gâchent quelques belles occasions. Les locaux dessèrent l'étreinte et à la quinzième minute, les visiteurs se laissent surprendre et encaissent

VOTRE AVANTAGE

Pour les jours de pluie

Article en gurit, première qualité

Cape cycliste avec capuchon 11,50

Veste motocycliste 22,50
pantalon assorti 12,50

Manteau dans étui, article très pratique 12,90



MARTIGNY

De bourgs en villages

Orsières

SOIREE ANNUELLE A L'ECHO D'ORNY. — Demain mardi (Saint-Joseph), notre société organise sa traditionnelle soirée des membres passifs. Une fondue sera servie par groupe de six personnes et naturellement des productions de la fanfare et diverses attractions agrémenteront la soirée.

UN QUARTIER DISPARAIT. — Rassurez-vous! Ce titre ne veut pas vous effrayer car il n'annonce pas le compte-rendu d'un cataclysme sans précédent dans notre histoire!

Un quartier disparaît... mais par la volonté des hommes. Nos vieux villages dont les rues étroites se faufilaient en s'enchevêtrant comme dans un labyrinthe offraient, certes, une physionomie très sympathique, tout empreinte de poésie alpestre, mais le progrès a ses exigences devant lesquelles tout doit se rendre.

Aujourd'hui, c'était le tour au pâté de maisons situées au nord de l'église de payer la rançon à la technique moderne. Celle-ci est venue brusquement un matin de ce printemps naissant avec ses engins dévastateurs. Les machines ont eu tôt fait de dévorer à pleines bouchées ce que de lointains Orsiérais avaient érigé péniblement pierre après pierre. Aujourd'hui, il ne reste que le souvenir de ce qu'on appelait le « quartier Murisier ». Bientôt, on ne le trouvera même plus sur les cartes postales illustrées reproduisant ces lieux. Alors disparaîtra même son souvenir suivant la loi commune aux choses terrestres.

D'aucuns vont m'accuser de sentimentalisme exagéré et inopportun! Aussi, pour être objectifs, examinons maintenant ce que le vieux quartier nous apporte en... partant — passez-moi ce paradoxe.

Je ne me suis pas aventuré à questionner les voisins qui demeurent dans ce secteur sur l'opportunité de l'opération. Il y a belle lurette qu'ils devaient soupiner après la lumière du soleil et les considérations d'ordre hygiénique qu'ils m'auraient prodiguées encombreraient tout mon billet! Tous les usagers de la route du Grand-Saint-Bernard y trouvent aussi leur compte. Ils sont légion et de tous pays. La mauvaise surprise que leur réservaient ces parages a dû aussi peser lourdement dans l'acte de condamnation. Enfin, l'église paroissiale et surtout son clocher roman d'un rare intérêt trouvent une mise en valeur bien méritée et longtemps attendue.

Le premier pas est fait. La verrue est disparue. Il reste maintenant à aménager cette place créée qui semble encore mal remise des derniers événements et comme gênée par la nudité qu'elle offre. Nul doute que l'effort et le bon goût conjugués de l'administration et des bordiers aboutiront à une solution de grâce et d'harmonie. Aussi, aurons-nous l'heureuse surprise de trouver prochainement notre vieil Orsières délicatement embelli pour la joie de ceux qui l'habitent ou le visitent.

Evionnaz

BRUITS DE TOLE. — Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit sur la route cantonale en face de la scierie Coquoz à la gare d'Evionnaz.

Une voiture luxembourgeoise roulant à vive allure en direction de Martigny, suivie par une voiture portant plaques VS 10 083, voyant à sa droite déboucher un cycliste a dû celerment donner un coup de freins et obliquer légèrement sur la gauche. La voiture suivante, trompée par cette manœuvre, freina brusquement et fut déportée complètement sur la gauche, fauchant un poteau téléphonique, glissant une vingtaine de mètres sur le flanc droit pour terminer sa course sur les quatre roues devant les dépôts Billieux. La voiture étrangère s'étant aperçue de ce qui venait de se passer stoppa une cinquantaine de mètres plus loin.

Par une chance sans précédent, les deux occupants de la voiture valaisanne sortent indemnes de cette folle embardée. La voiture est dans un piteux état.

La gendarmerie de Saint-Maurice a procédé aux constats.

Collonges

FLEURS ET FESTIVAL. — Sous les auspices des autorités communales et du comité d'organisation du 27^e Festival des musiques du Bas-Valais, qui aura lieu comme on le sait les 1 et 2 juin prochain dans notre village, M. Goy, président de la Société cantonale d'horticulture, a donné mardi dernier une fort belle conférence consacrée à l'art d'embellir une localité par une décoration florale de bon goût et à portée de toutes les bourses. Une nombreuse assistance a fort prisé cette intéressante causerie et a chaleureusement applaudi l'éminent conférencier.

Dans le cadre de ces festivals, un concours de fenêtres et balcons fleuris sera du reste organisé, afin que notre village revête, pour accueillir ses hôtes, un aspect aimable et riant. Le comité d'organisation est du reste à la tâche afin que ce 27^e festival soit digne de ses devanciers et que chacun en emporte un agréable et vivace souvenir.

Riddes

CONCOURS INTERNE DU SKI-CLUB « ETABLONS ». — C'est par un temps idéal et sur une neige pas trop ramollie que s'est déroulé ce concours.

Le matin était réservé au slalom géant et l'après-midi à un slalom spécial où l'on retrouvait toute la famille du ski-club : vétérans, seniors, juniors et OJ. Voici les résultats :

Slalom géant : Juniors : Laurent Simon, 1' 49" ; 2. Gilliaz Pierre ; 3. Gillioz Michel ; 4. Gillioz Albert ; 5. Perraudin Joseph.

Seniors : 1. Guglielmina Charly, 1' 43" (meilleur temps) ; 2. Noir Roger ; 3. Morand René ; 4. Delaloye Gaston ; 5. Dorsaz André.

Vétérans : 1. Raboud Marc, 2' 05" ; 2. Mouthon Joseph ; 3. Coquoz Georges ; 4. Crettenand Gratien.

Slalom spécial : OJ (jusqu'à 14 ans) : 1. Lambiel Donald, 48" ; 2. Fellay Edy ; 3. Reuse Charly ; 4. Buttikofer Josy ; 5. Fraiser Charly ; 6. Pelfini Pierre-André ; 7. Lambiel Bernard ; 8. Dorsaz Maurice.

OJ (de 14 à 16 ans) : 1. Remondeulaz Robert, 34" ; meilleur temps, gagne le challenge OJ ; 2. Giroud Claude ; 3. Delaloye Antoine ; 4. Raboud Michel ; 5. Heymoz Jean-Pierre ; 6. Monnet Jacques.

Juniors : 1. Laurent Simon, 58" ; meilleur temps de la journée ; 2. Gillioz Pierre ; 3. Gillioz Michel ; 4. Gillioz Albert ; 5. Perraudin Joseph.

Seniors : 1. Guglielmina Charly, 60" 5/10 ; 2. Noir Roger ; 3. ex-aequo : Delaloye Gaston et Morand René ; 5. Dorsaz André.

Vétérans : 1. Mouthon Joseph, 1' 11" ; 2. Raboud Marc ; 3. Crettenand Gratien ; 4. Coquoz Georges.

Maure.

Troistorrents

DEUX MOTS SUR LA ROUTE... — Nous devons une fière chandelle à l'hiver, qui n'en fut pas un, et à l'équipe des Travaux publics de l'Etat du Valais, responsables en tête! Sans interruption elle a pu continuer la tâche commencée en automne : la création de nombreuses places de croisements sur la route de Morgins, en dessous de la Thiéaz. Le beau temps aidant d'autres améliorations furent consenties : correction de virages sans visibilité, nouvelles places d'évitement non prévues au programme des travaux.

Ce qui revient à dire que dorénavant la route de Morgins n'occasionnera plus de cauchemars et que les automobilistes pourront emprunter cette artère sans appréhension. « Tout vient à point à qui sait attendre » dit le proverbe. Nous attendions ces réalisations depuis longtemps ; peut-on espérer voir la suite dans des délais assez courts? Nous le pensons, car l'un des travaux le plus important est mis en chantier : le contour de la Tine, comme nous l'appelons communément. Comportant un passage sous voies ce sera un travail de longue haleine. Soyons objectifs et admettons qu'un grand pas vers la réalisation finale est fait, que l'on continue ainsi et tout ira bien!



Société valaisanne de Vevey et environs

Nos compatriotes de la Riviera vaudoise ont tenu leur assemblée générale le vendredi 17 mars au local officiel, Restaurant A la Channe d'Or.

M. Ephyse Terretaz, le sympathique et toujours dévoué président de cet important groupement, ouvrit les débats en apportant son salut aux nombreux membres présents. Son rapport annuel, dans lequel il retraça l'activité de la société pour l'année écoulée, fut fortement applaudi.

Puis l'assemblée, après avoir enregistré cinq nouvelles admissions et adopté le règlement d'un fonds de secours dénommé Fonds du Dr Coquoz, renouvela son comité comme suit : président, M. Ephyse Terretaz ; vice-président, M. Freddy Carruzzo, nouveau tenancier de La Channe d'Or ; caissier, M. Ribordy ; secrétaire correspondant et bulletin : M. J.-M. Michellod ; secrétaire-convocateur et procès-verbaux, M. D. Perraudin ; membres adjoints : Mme A.-M. Munger et M. R. Saillen.

Une verrée générale offerte par la Maison Maye et par M. Carruzzo, l'accueillant tenancier de la Channe, contribua à entretenir jusqu'à une heure fort avancée la joyeuse animation qui caractérise les réunions de nos compatriotes des bords du Léman.

Adressons-leur nos encouragements et nos vœux.

Salaires et tarifs pour 1957 dans le vignoble de Fully et environs

Se basant sur la décision de la Commission paritaire cantonale, publiée dans toute la presse du canton et accordant une augmentation générale de 10 centimes sur les tarifs pratiqués en 1956 dans les différentes régions, le Syndicat des vigneron et métraux de Fully, réuni en assemblée générale le mardi 12 mars 1957, a fixé comme suit les salaires et tarifs pour l'année courante :

Salaires horaires minima : métral Fr. 2,60 ; ouvrier qualifié Fr. 2,30 ; ouvrière Fr. 1,60.

A ces prix s'ajoute un supplément de 5 % à titre de prestation sociale (congés payés et assurance-maladie).

Tarif forfaitaire. — Ces augmentations entraînent également une majoration du prix au mètre carré, fixée au 5 % de ce prix.

Il est précisé que le 5 % de prestation sociale doit aussi être payé aux vigneron travaillant au mètre carré.

Le Syndicat espère que les propriétaires voudront bien appliquer ces normes, nécessaires pour permettre aux travailleurs du vignoble de vivre tant bien que mal de leur dur métier.

Section des vigneron de Fully.

Succès valaisans

Ecole de chefs de chantier au Technicum de Fribourg : obtiennent le certificat d'aptitude pour la profession de chef de chantier : Salamin Bruno, Sierre ; Delaso Ernest, Lausanne ; Visentini Fortunato, Martigny-Bourg ; Luisier Maurice, Bagnes ; Zufferey René, Muraz-Sierre ; Zufferey Rémy, Muraz-Sierre.

La route forestière du Haut de la Tine, qui rejoindra Morgins par la rive droite de la Vièze, avance au gré des possibilités financières de la commune. L'ouvrage ne manque donc pas et nos agriculteurs ont quelques difficultés à recruter la main-d'œuvre pour les travaux printaniers. Ce sont en quelque sorte des victimes de la haute conjoncture. Les revenus des produits du sol ne sont plus en rapport avec le coût réel de l'exploitation. Espérons cependant que leurs denrées s'écouleront à des prix leur assurant de quoi vivre décentement.

Petrus.

Ligue antituberculeuse du district de Martigny

La Ligue antituberculeuse du district de Martigny tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 24 mars, à 17 heures, à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville de Martigny.

Le comité rendra compte à cette occasion de l'activité de la Ligue en 1956.

Tandis que les ligues de district et régionales continuent à s'occuper du dépistage de la maladie tout spécialement auprès des enfants des écoles, la Ligue cantonale a entrepris l'examen systématique de la population au moyen de la radiophotographie en même temps qu'elle s'organise en vue de l'introduction de la vaccination au BCG.

Ces diverses activités de la Ligue seront examinées au cours de cette assemblée en même temps que l'exercice du Préventorium Clairval à Finhaut.

Nous reviendrons prochainement sur ce sujet.

Les décès dans le canton

M. Adrien Puippe, 79 ans, Sierre ; Mme Anna Michellod, 58 ans, Leytron ; Mlle Jacqueline Béro, 14 ans, Monthey ; sœur Anna Bondallaz, 72 ans, Saint-Maurice ; M. Dominique Rossini, 86 ans, Aproz.

Les diligences de l'air

Il s'agit d'hélicoptères. Un service de transports réguliers fonctionne de Paris à Bruxelles au moyen de cette nouvelle conquête du progrès qui est loin d'être au bout de ses perfectionnements.

Rien ne manque pour créer l'illusion qu'il s'agit d'une renaissance de la diligence. A la longue cabine des avions classiques se sont substitués deux compartiments étroits, dont les banquettes en vis-à-vis, la porte séparée et les larges fenêtres rappellent les intimes cellules où s'enfermaient les voyageurs d'un autre âge. L'équipage, dont on entend les voix en avant et quelque part au-dessus de ce wagon ressuscité, a pris place des cochers d'impériale. Le bruit et les vibrations tombent aujourd'hui du toit au lieu de naître des essieux, mais ce sont les mêmes trépidations cadencées, le même effort à une vitesse que l'altitude rend apparemment aussi raisonnable que celle des malles-poste et des omnibus. Les impressions ressenties par le passager n'ont rien enfin de comparables avec celles que donne l'avion dans ses évolutions de projectile.

Contrairement à son « ancêtre » à ailes qu'une course folle sur du béton lance dans l'air turbulent, l'hélicoptère semble partir sur un petit coup de rêne amical. Un écran de nuage ne vient pas transformer le voyage en quelque expédition planétaire. Juste le temps d'imposer aux clochers et aux routes les dimensions de jouets ou de maquettes et le défilé commence au rythme des voyages de jadis. Ici les poules se disputent le grain, là des voitures patientent devant un passage à niveau que va franchir un train d'enfant : là encore, dans la forêt dont on pourrait compter les allées, une harde de sangliers se profile.

Le relais approche. Entourée de fiers coursiers, qui ont nom Alouette, Bell ou Hiller, la diligence gagne le relais. Elle n'ira pas se perdre quelque part en grande banlieue, à une heure de la ville, comme les avions maladroits et encombrants. C'est à deux pas d'une station de métro, entre les maisons où le voyageur réglera tout à l'heure ses affaires, qu'elle se fraie un passage. Pendant quelques secondes la terre oscille, puis semble venir à la rencontre des roues : la porte s'entrouve. Deux heures exactement après avoir quitté les tours de Sainte-Gudule le passager va rôder sur les bords de la Seine.

L'hélicoptère pourrait bien devenir plus rapidement qu'on ne pense un redoutable concurrent pour l'auto. Ainsi les routes seraient décongestionnées et surtout moins meurtrières, lit-on dans le « Jura » qui publie ces lignes.

Voulez-vous du beau! choisissez...

Elco James

Papeterie-Librairie Pfefferli
SION
Librairie GAILLARD — MARTIGNY

Madame Goy-Dercamp

Salon de coiffure
Square-Gare, Martigny
absente
jusqu'au 25 mars

sommelière

Entrée tout de suite ou date à convenir. — Café du Commerce, A. Bender, Fully. Tél. 6 30 55.

sommelière

Débutante acceptée. Entrée tout de suite. Hôtel du Chamois, L'Etivaz. Téléphone 029 / 4 62 66.

boulangier-pâtissier

Entrée tout de suite ou date à convenir. Salaire selon entente. Bons gages.

Boulangerie Michel Payn, Saxon. Tél. 026 / 6 24 60.

SOMMELIÈRE

(débutante acceptée), demandée tout de suite dans bon café-restaurant. Vie de famille. Nourrie et logée. Gain minimum Fr. 400,— à 450,—. Faire offres : Café Bolomey, Le Brassus. Téléphone 021 / 8 57 07.

JEUNE FILLE

de 15 ans pour garder les enfants et une

JEUNE FILLE

de 17 ans pour aider à la matresse de maison. Entrée 1^{er} avril. Ecrire sous chiffre 67 à Publicitas, Martigny.

Employée de bureau

sténo-dactylo, expérimentée, cherche place intéressante dans la région Martigny-Sierre. Ecrire sous chiffre P 3788 S à Publicitas, Sion.

SOMMELIÈRE

et une **FILLE de maison**

Entrée tout de suite. Hôtel des Postes, Monthey.

Gesucht

auf Frühjahr aufgeweckter Jüngling der neben Verbandsmeister die Metzgerei, und vor allem die echte St. Gallen-Wursterei gründlich erlernen möchte. Familiäre Behandlung, gute Kost und Logis, Lohn von Anfang an zugesichert. Offerten erbeten an A. Furrer, Metzgerei, Uzwil (Kt. St. Gall).

jeune fille

dans joli café, pour servir et aider au ménage. Débutante acceptée, bons gages, vie de famille assurée. S'adresser à Mme Ruffieux, Restaurant du Lac de la Gruyère, Morlon près Bulle.

DOMESTIQUE

de campagne sachant conduire les chevaux. Entrée tout de suite. S'adresser à Ernest Gaudard, à Bousens (Vaud).

OUVRIERS pour la vigne

On demande 2 ouvriers connaissant bien la vigne. Entrée tout de suite. Faire offres à Albert Ganly (prop. viticulteur), Paudex/Lausanne.

Chauffeur

qualifié ayant pratique Diesel trouverait place. Faire offres par écrit avec références et prétentions sous chiffre P 3557 S, à Publicitas, Sion.

FULLY

On cherche appartement confortable, jusqu'à Fr. 110,— par mois. S'adresser au journal sous R. 1124.

terrains

nature pré, situés entre Martigny et Riddes. S'adresser au journal sous R. 1046.

BRUNNER

Avenue des Epiney, à Martigny-Bourg, vend sa machine

OPEL/Record

mod. 1954, 38.000 km., sans accident, état impeccable, prix favorable. Demandes et offres à l'adresse sus-mentionnée, téléphone N° 6 12 20.

camion Mercedes Diesel

23 CV, basculant 3 côtés, 4 tonnes, moteur neuf. Année de construction : 1952. S'adresser à l'Entreprise Moll & Favre, Saxon.

aspergère

de 4 ans. 2250 m². Convientrait pour plantation d'arbres. — S'adresser sous R. 1123 au bureau du journal.

jument

S'adresser à Henri Michellet, Saxon, tél 026 / 6 23 20.

ÉPICERIE-PRIMEURS

à remettre à Lausanne. Chiffre d'affaires Fr. 116.000,—. Appartement de deux pièces + bonne à disposition. Agencement remis à neuf. Possibilité d'extension. Prix de reprise Fr. 37.000,—. Stock marchandises environ Fr. 10.000,—.

Pour date à convenir.

S'adresser sous chiffre SA 38546 L. Annonces Suisses SA. (ASSA), Lausanne.



Dans ce cas, prenez Sil!

Le rinçage avec Sil, agréablement parfumé, débarrasse des dernières bribes de lessive, donne un aspect soigné, une souplesse incomparable, une meilleure hygiène.

Rincé avec Sil, le linge est si frais!

40 ct. seulement

Maison connue et d'ancienne réputation demande

représentants ou représentantes

qualifiés, disposant d'une auto, pour la vente aux hôtels, pensions, restaurants, etc., de trois produits excellents et de consommation courante. Grosses commissions.

Demandons également représentants visitant les boulangeries et épiceries.

Faire offres sous chiffre P. 12.129 F à Publicitas, Fribourg.

NOS PATOIS

Comment écrire nos patois

Au cas éventuel où une grêle de critiques serait déclenchée par ces quelques lignes, ouvrent gaiement un parapluie ! Les conséquences n'en seront pas terribles. Tout au plus les jaseurs incompétents jaseront-ils, sans toutefois éteindre l'enthousiasme des sympathisants à la survivance d'un trésor de chez nous : le patois.

A première vue, écrire le patois semble chose aisée. Alors, chacun s'applique à le transcrire selon son idée, quitte à mettre au pilori la manière de faire des autres ! Il est regrettable qu'un jugement arbitraire et maladroite vienne briser de bonnes volontés qui, par amour de leur langue maternelle, s'appliquent à la fixer avant qu'elle disparaisse. Ne serait-il pas judicieux, au contraire, d'encourager ces bons mouvements et de recueillir ainsi, à temps, le précieux apport de mots ou d'expressions désuètes ? Ceux qui écrivent ainsi, occasionnellement, afin d'éviter toute confusion, seraient aimables d'aviser les lecteurs par une mention à l'entête de leurs travaux : « Fixation personnelle du patois de... »

De toute évidence, le mieux serait d'apprendre à écrire de manière correcte le parler de notre terroir dans un des modes admis de nos patois franco-provençaux, groupe auquel nous appartenons et qui comprend : une partie du Lyonnais, la Franche-Comté, au sud de Besançon, l'Ain, la Savoie, le Dauphiné septentrional, la Suisse romande, la vallée d'Aoste, le Valsoana, et la haute vallée de Suse.

Ces modes sont au nombre de trois :

1. Celui des linguistes : par des signes particuliers, ils fixent les sons, diphtongues, accentuations et modulations. L'imprimerie ne possède pas de caractères pour reproduire ces signes, aussi, ce mode demeure-t-il l'apanage des spécialistes.

2. Celui moderne, dit phonétique, adopté par quelques auteurs. Très simplifié, il ne s'embarrasse pas de formes grammaticales. On écrit comme on parle, en simplifiant l'émission de diphtongues compliquées. Voici en exemple un couplet du poème de Fernand Ruffieux « Lé j'armaly di Colombété » (patois de la Gruyère) :

Cholè no n'arouvérin pâ — A chalyi dè na pouta chiàye ;
Nò fò ti no rèkemandà, — Por avì na bouna tzanpàye,
A kou ke vudron no j'idi... — Nouthra Dona, vo pouèdè to !
Vué, fédè ke le plye vuto — No j'arouvhach on patyi.

Et, voici le même couplet traduit dans le patois de Trient :

Cholè no n'arivèrin pâ — A chortì dè hlla pouta bortì ;
Nò fò tui no rèkemandà, — Por avè on bon chavircho
A kileu ke voeudrin no j'èdi... — Nòtra Dama, vo pouèdè to !
Vouè fédè ke lo ple vito — N'arèvehon oeu pateradzo.

Le principe admis, ce mode a des avantages certains : rapide, parce que simplifié, il est facile à lire et à écrire par tous les patoisants. Grâce à cela, il favorise l'unification des langages parés.

C'est un anachronisme ! s'écrient, non sans raison, les anciens, et leurs regards s'effarouchent de rencontrer cette forme inusitée où le k remplace partout les qu' ou c (dur). Et puis, qu'est devenue l'orthographe usuelle.

Assis entre deux chaises, celle du français et celle du patois, cela nous choque, latins que nous restons malgré tout... Que dire ? C'est une habitude à prendre.

Pour des régions qui n'ont pas encore le privilège de pouvoir lire leur patois, c'est la plus commode.

3. Le dernier mode, le plus courant, est aussi le plus anciens. Il nous a été transmis par les écrivains et les poètes. Ceux-ci, désirant s'exprimer librement, l'ont judicieusement choisi pour transcrire leurs pensées patois sans les trahir.

Lorsque Frédéric Mistral, en 1859, dédiait à Lamartine son poème provençal « Mireille », ce fut une révélation. La Provence avait donné un Homère à la France. On comprit alors que les patois pouvaient être élevés au rang de dialectes ; que le franco-provençal, né du latin populaire, loin d'être méprisable, bien manié, était capable d'enrichir la langue française.

Plus tard, cela n'empêcha pas, hélas, de combattre avec acharnement l'usage du patois dans nos écoles de Suisse romande. On prétendait qu'il nuisait à l'étude de la langue imposée, le français, lui-même patois de l'Île-de-France ! Dès lors, ce n'est pas le temps qui nous a manqué pour nous adapter au français. Force nous est de reconnaître que nous l'estroptions et que ce beau langage n'est qu'apparis (en quelque sorte artificiel), car il ne cadre pas avec notre tempérament qui n'a rien de commun avec celui des terres de la douce France, ni à la forme de notre pensée modelée à l'image de notre sol.

Le patois est mort dans nos villes. Pour retrouver ce qui en reste, il faut remonter les vallées, dans les villages encore en retrait de l'envahissement touristique ; plus ceux-ci sont écartés et plus on a des chances d'entendre encore le savoureux parler des ancêtres. Le patois disparu, il ne nous reste qu'un français déplorable, farci de germanismes, de mots étrangers ou d'argot...

Mais revenons-en à ce dernier mode d'écrire le patois. Il est soumis aux règles grammaticales identiques à celles du franco-provençal. Malgré des analogies avec le français, certaines de ses règles sont différentes. Donc, il est nécessaire de les apprendre pour écrire correctement. Un exemple courant : n'empruntions plus le s, marque du pluriel français, pour l'affubler au patois !

Comme il y a autant de parlers que de vallées et au surplus des variantes d'un village à l'autre, non seulement d'élocution, de rythme, de prononciation, de mots et d'expressions, on ne peut mettre d'accord tous les donneurs de conseils. Alors, une seule règle logique s'impose, puisque par l'écriture il n'est pas possible de noter toutes les subtilités des sons et qu'on ne peut, à la fois, satisfaire la vue, l'oreille, l'esprit et la tradition.

Il faut œuvrer tout simplement en se soumettant aux règles de base, imiter nos écrivains soucieux de ces lacunes qui, au début d'un ouvrage conséquent, donnent des indications pour la prononciation. Vouloir à tout prix rendre textuellement les sons de nos parlers locaux sous prétexte d'en conserver l'authenticité et l'originalité, c'est les alourdir, les défigurer et les rendre illisibles. Pire, c'est nuire à leur unification si désirable.

Espérons que les attaches qui lient nos patois franco-provençaux servent aussi à rapprocher les cœurs et les esprits. Honorer ainsi nos aïeux, n'est-ce pas, comme eux, aimer notre terre ? Clara Durgnat-Junod.

HYGIENE MORALE

L'indispensable silence

La revue « Habitation », Genève, se fait l'écho d'un article de F. H. Lem, du « Journal du bâtiment » (France) sur le silence, dont nous extrayons les lignes suivantes :

Le silence n'est pas l'absence de vie, le néant. Le silence, qu'un fin psychologue a défini « un équilibre de bruits » est un état harmonieux dans lequel l'homme doit se trouver pratiquement accordé avec son milieu ambiant. Le bruit, terme péjoratif, exprime ce qu'il y a de discordant, d'excessif, de blessant dans l'ambiance sonore. Une musique, pour peu que vous cédiez à son pouvoir et qu'elle vous parvienne en des conditions normales, n'est jamais un bruit. Elle peut sembler telle à une certaine catégorie d'être atteints « d'idiotie musicale » pour lesquels toute musique devient un assemblage de sons discordants, qui les incommode au même titre que ceux d'une ferraille ou de claquement de porte inopportun.

LE BRUIT, FLEAU MODERNE

Le silence est pour l'homme une nécessité physiologique. Le bruit qui résulte de toutes les servitudes mécaniques de la vie moderne, particulièrement de l'usage immodéré et sans correctif suffisant des engins à moteur, est devenu un véritable fleau, un péril grave dénoncé par toutes les autorités médicales, particulièrement par les médecins hygiénistes qui s'intéressent aux réalités de la vie quotidienne beaucoup plus qu'à des problèmes théoriques ou occasionnels.

Des campagnes ont été entreprises dans la presse, à la radio, des mesures timides et notablement insuffisantes ont été prises par les pouvoirs publics afin d'enrayer le mal. Mais il subsiste et s'aggrave un peu plus tous les jours et risque, si l'on n'y prend garde,

de causer de graves perturbations dans la santé, l'équilibre de toute la population urbaine de notre pays, menaçant de s'étendre aux campagnes avec le développement de la motorisation agricole, l'extension de la navigation aérienne et celle des transports routiers sillonnant les districts ruraux les plus reculés et qui devraient être les plus tranquilles. Le problème du silence ou plus exactement celui de la « défense et de la lutte contre le bruit » est un problème général intéressant tous les secteurs de la vie publique et qui devraient faire l'objet des préoccupations d'un gouvernement digne de ce nom.

LE SILENCE, INDISPENSABLE FACTEUR SPIRITUEL

La lutte contre le bruit et les mesures de défense préliminaire que cette lutte comporte doivent prendre place dans une politique des beaux-arts. Il importe qu'à défaut de mesure d'ordre général, cependant si souhaitables et devenues si nécessaires, en marge même de ces mesures en admettant qu'elles soient prises, des mesures plus rigoureuses encore soient envisagées et prises pour protéger les lieux consacrés à la vie de l'esprit et particulièrement à la vie esthétique. Et il y a là beaucoup à faire. Nombre de mesures utiles pourraient être prises par les autorités administratives et avec le concours de tous les gens de bon sens et de bonne volonté.

Il faudrait, enfin, à l'école, à tous les degrés de l'enseignement surtout le plus élémentaire, par des leçons appropriées et une surveillance exemplaire, donner aux jeunes générations cette exigence de silence dans la vie professionnelle, intellectuelle, sociale. Il faut apprendre à chaque futur citoyen à exiger de lui-même d'abord ce qu'il entend exiger des autres.

Chaque bruit inutile est une atteinte à la tranquillité collective, la conséquence d'un manque d'éducation, un défaut élémentaire de tact. L'homme bruyant qui fait claquer les portes, celle de sa voiture comme celles de son appartement, celles des lieux publics dans lesquels il pénètre, qui en prend aucune précaution dans la conduite des engins qu'il utilise ou dont il dispose : voiture, appareils ménagers, appareil de radio, outillage professionnel, etc. est un individu mal élevé, associatif, dont les actes prennent souvent de ce chef un caractère quasi délictuel qui devrait être réprimé avec sévérité. Il est aussi malséant d'être bruyant inopportunément que d'être malpropre et malodorant.

Si le silence est beauté, le bruit est une des plus insupportables laideurs.



FRIGOS de toutes marques
dès Fr. 295,-
Grandes facilités de paiement



Tél 026 / 6 22 19 et 6 22 20

TABAC-THE

avec bande rouge
un bon tabac à bon marché — 80 gr. 85 ct.
léger et aromatique



au fil de la Semaine

VIVRE SANS PLASTIC... IMPOSSIBLE !

Il a fallu à peine quelques années pour que les plastics s'implantent totalement dans le home et enthousiasment les maîtresses de maison par leurs nombreuses qualités.

« Dire que je me suis mariée au temps où les ustensiles de cuisine étaient uniformément et tristement gris, noirs ou bruns », nous écrit l'une de nos clientes, et de poursuivre : « Aujourd'hui, tout est bien plus gai ; et ces ustensiles en plastic, de la petite cuvette pour bébé au grand baquet à lessive, de la pelle à ordures jaunes poussin au vert espérance au seau à récupérer que l'on déplace sans bruit, sont tout simplement merveilleux. Petit à petit, je vais remplacer mes vieux ustensiles, afin de voir, en travaillant dans ma cuisine, non seulement la vie en rose, mais aux couleurs de l'arc-en-ciel. » Et vous, Mesdames, cela ne vous tente pas aussi ? Visitez alors notre

II° SALON DES ARTS MÉNAGERS

que nous prolongeons par une

Semaine du plastic

une étonnante exposition où sont rassemblés de nombreux articles manufacturés dans cette « matière du siècle » aux possibilités multiples.

POURQUOI LE MOT « PLASTIC » ?

Parce que ce produit synthétique, pendant la fabrication, devient passagèrement, sous l'effet de la chaleur, malléable, autrement dit « plastique ».

L'usage des matières plastiques, la diversité de leur composition et de leur utilisation ont pris un tel essor ces dix dernières années qu'il n'est plus de domaines dans lesquels on ne rencontre cette matière nouvelle dont les avantages sont appréciables : solidité, entretien facile, inaltérable, inodore, etc.

DEPUIS QUAND CONNAIT-ON LE PLASTIC ?

En 1838, un chimiste français a posé le premier jalon important de cette découverte intéressante et utile. Mais c'est seulement en 1938 que le plastic a fait son apparition dans la pratique en Allemagne puis, un an plus tard, aux Etats-Unis. Les débuts de la fabrication du plastic dans notre pays remontent à l'année 1943. Le plastic suisse s'est fait connaître sous la marque GURIT.

AVEC QUOI FAIT-ON LE PLASTIC ?

Le plastic est un produit entièrement synthétique de l'industrie chimique. Le charbon, la chaux, le sel et l'eau sont les matières de base, qui sont élaborées au cours de différents stades de fabrication de façon à former une poudre rappelant le sucre. On mélange cette poudre blanche avec un liquide huileux, le plastifiant, et quelques additifs, puis l'on fond cette masse sur de grands laminoirs chauds pour en faire la matière plastique proprement dite. Cette masse très chaude est laminée sur la calandre pour se transformer en feuilles de plastic qui, suivant l'usage, sont encore imprimées et gaufrées.

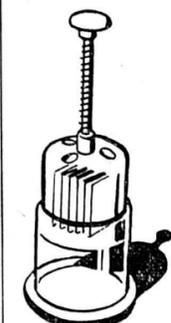
QUE FABRIQUE-T-ON AVEC LE PLASTIC ?

Une profusion presque infinie d'articles d'usage courant. Songeons par exemple seulement aux manteaux de pluie et pélerines en gurit, si pratiques, aux tabliers, culottes de bébé, triangles pour les langes, petits sacs de toilette, manches et housses de protection, sacs antimites, revêtements de sols, etc. Les articles en plastic sont utilisés à des fins diverses dans les transports, le sport, les hôpitaux et cliniques, l'agriculture et le jardin, l'industrie et l'artisanat. Le plastic gagne toujours plus de terrain et la fabrication d'objets d'usage courant s'étend continuellement.

En voici quelques exemples :



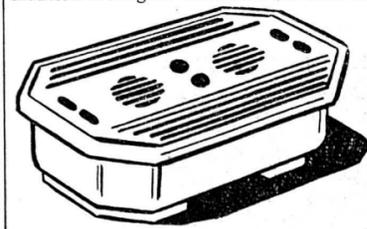
SEAU en plastic souple, anse métal, contenance 10 litres
5,50



COUPE-OIGNONS en matière plastique transparente, couteaux inoxydables. Coupe les oignons en quelques secondes et sans larmes.

3,75

RÉCHAUD DE TABLE en matière plastique rouge, modèle à 2 bougies. Livré avec une boîte de 10 bougies.



6,90

Pour les journées pluvieuses, rien de plus pratique qu'un manteau en plastic

RAJEUNISSEZ VOTRE MAISON...

... avec le plastic adhésif qui colle partout.

Sans colle, ni punaise, sans clou, ni rien, le plastic adhésif s'applique sur n'importe quelle surface lisse. C'est une pellicule de matière plastique qui se présente en différents dessins et coloris modernes et dont le dos est adhésif.

Le plastic adhésif, outre ses riches possibilités décoratives, est d'un entretien facile. Il résiste à la lumière, au soleil et est imperméable à l'eau. De plus, il supporte sans s'abîmer le contact des acides, des graisses, de la benzine et se nettoie avec un chiffon humide.

Le plastic adhésif rajeunit votre maison sans grands frais.

A la cuisine, il recouvrira dessus de buffets, tabourets. Près de l'évier, si vous n'avez pas de catelles, il protégera le mur.

Dans le hall, habillez de plastic adhésif le coin de la penderie. Camouflez à petits frais une porte ; consoles et petites tables vieillies par l'usage reprendront un air gai et pimpant si vous les recouvrez d'un plastic adhésif vif.

Dans la chambre des enfants, le plastic adhésif fait merveille. Non seulement il met sa note claire et décorative, mais il protégera des petites mains pas toujours soigneuses, portes, armoires et meubles.

LE PLASTIC ADHÉSIF

en divers coloris unis et fantaisie, prévu pour tous usages, ne coûte que

2,50 le mètre en 45 cm. de largeur.

Pas de bruit... pas de casse avec des ustensiles en plastic malléable

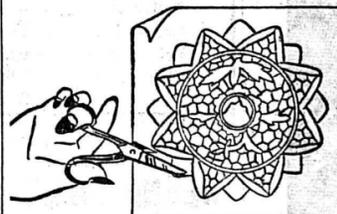
UNE NOUVEAUTÉ BIEN FRANÇAISE...

Un ensemble de 14 napperons, de formes différentes, très jolies broderies de Venise et d'Irlande. Ces napperons pouvant être utilisés comme dessous de plat, dessous de vase, de bouteille, etc., sont à découper sur un fond de plastic genre lin.

Une trouvaille pour la maîtresse de maison moderne qui se simplifie la besogne en supprimant ainsi blanchissage, amidonnage et repassage.

L'ensemble « Galbène 14 » ne coûte que

3,95



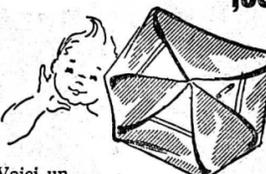
Propre, hygiénique, incassable, insonore, tels sont les avantages du PLASTIC

LE PLASTIC POUR LE CONFORT DE BÉBÉ

Le bébé 1957 connaît tous les avantages du plastic, et sa maman aussi. A notre rayon de Layette, vous trouverez pour lui :



le triangle imperméable à coins renforcés par du tissu et retenu par des épingles de sûreté : **-,95**



Voici un nouveau modèle de culottes en gurit, très pratique, avec sa ceinture à pressions : **3,95**

A la maison, adoptez les tabliers plastic !

EGAYEZ VOTRE MAISON...

... avec des rideaux en plastic.

Notre II° Salon des Arts ménagers, à l'enseigne de la semaine du plastic, vous offre une sélection de plastics au mètre, aux impressions nouvelles et gaies, aux couleurs tendres ou vives, qui mettront la joie dans vos foyers.

VIVEZ L'ÈRE DU PLASTIC... la matière qui triomphe.

Notre exposition **LA SEMAINE DU PLASTIC** vous donnera une idée précise de l'essor prodigieux du plastic dans notre vie moderne, de la richesse et de la variété de ses coloris.

(Communiqué Innovation)

Le sacre du Printemps



La maison Géroudet
se fait un plaisir de vous
annoncer sa
nouvelle collection de

Printemps

choisie avec infiniment
de goût



UNE GRANDE MARQUE

Le nouveau Ferguson 35



surclasse n'importe quel autre tracteur. Jamais jusqu'à ce jour un tracteur n'a réuni autant de qualités que le Ferguson 35, plus de 100 outils portés.

Tracteurs d'occasion : Ferguson et autres marque

GARAGE DU COMPTOIR AGRICOLE

SION, route de Lausanne 65
Tél. 027 / 2 22 71, pépinières Constantin

ELNA
Supermatic

ELNA, la première machine à coudre de ménage capable d'exécuter le jour ture et le point de Paris



Maurice WITSCHARD Martigny-Ville - Tél. 026 / 6 16 71

Atelier de Martigny demande pour tout de suite, en place stable,

JEUNE FILLE

ou femme pour travaux d'expédition et divers.

S'adresser au journal sous R 1071.

Machine à laver à Fr. 435,-

Demandez nos conditions de paiement. La fabrique vend de nouvelles machines à laver avec chauffage. Contenance : 3 kg. de linge sec. Examinées par l'ASE, fabrication suisse, petites fautes de couleur.

Envoyez-nous une carte postale pour nous demander une démonstration, aussi le soir, sans engagement.

Ecrivez aujourd'hui encore à B. Rossier, Marly-le-Grand 125/375 (Fribourg).

A VENDRE AU BORD DU LAC

à Saint-Gingolph, un

TRÈS JOLI BUNGALOW

construction neuve, avec 900 m² de terrain, vue et situation uniques.

Ecrire sous chiffre R. 1067 au journal « Le Rhône », Martigny.

Couronnes **CERCUEILS**
livrable de suite

RENÉ ITEN MARTIGNY
Tél. 6 11 48
Agent des Pompes funèbres générales S. A.

Qui prêterait fonds en

1^{re} hypothèque

sur immeuble ? Faire offre par écrit au journal sous R. 1072.

FUMIER

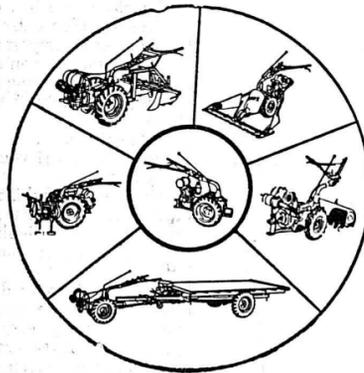
Nous livrons par toutes quantités fumier de première qualité ainsi que pommes de terre de consommation et semenceaux, engrais, etc., aux meilleures conditions.

Felley Frères S.A., fruits en gros, Saxon. Tél. 026 / 6123 27.

Pêcheurs !

Pour l'ouverture de la pêche, grand choix de cannes et tous articles, à prix avantageux.

ROGER FELLAY, Articles de sport
SAXON - Téléphone 6 24 04



IRUS

Machine à emplois multiples par excellence. Moteur 2 temps ou 4 temps, de 5, 6, 6 1/2 et 8 PS. — 3 vitesses avant, 3 vitesses arrière, 6 vitesses sur la prise de force, sur roues 8, 12 ou 16 pouces, avec

fraise, rotorvator, faucheuse, pompe, houe, treuil, etc.

En vente chez :

Farquet Henri, garage, Orsières
Fellay Roger, machines agricoles, Saxon
Concordia, Chamoson
Rebord Joseph, machines agricoles, Ardon
Clausen Oscar, machines agricoles, Brigue

On demande une

JEUNE FILLE

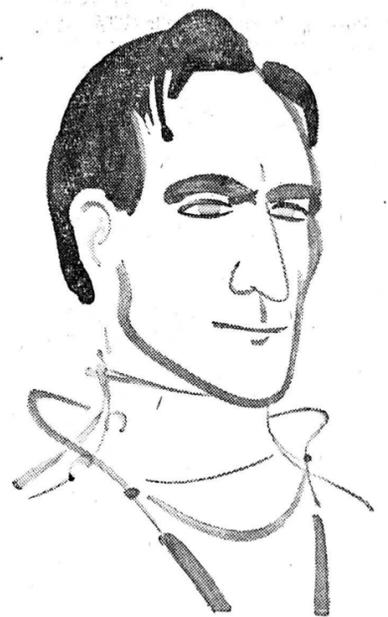
propre et active, au courant des travaux d'un ménage soigné. — Prière de faire offres par écrit sous chiffre 64, à Publicitas, Martigny.

PKZ

habille toujours bien

DUCRET-LATTION - MARTIGNY-VILLE

Maison Valaisanne
AVENUE DE LA GARE TÉLÉPHONE 6 18 05



Les jeunes adoptent Gillette rasage éclair ! ★

« Pour un jeune médecin, la présentation est un atout majeur. Seul Gillette rasage éclair me permet d'être impeccable 24 heures par jour. Aucun système ne tient si longtemps et aucun n'est si rapide ! »

Tout bon jour commence par

Gillette



★ Pour Fr. 5.- déjà, vous avez tout le nécessaire pour la méthode Gillette éclair : le célèbre appareil monobloc Météor avec 4 lames dans leur dispenser.

2 gros lots le 6 avril

100.000

50.000

Loterie Romande

SION, Avenue du Midi — Ch. post. II c 1800

A propos du tunnel du Grand-Saint-Bernard

La liaison routière nord-sud

par la Suisse

Interview, par un grand quotidien zurichois, de M. Maurice Troillet, président du Comité d'action

Il n'y a pas de doute que le projet du tunnel routier sous le Grand-Saint-Bernard arrive à la phase où chaque problème sérieux aboutit après avoir franchi devant l'opinion publique le « mur » du septicisme.

Si l'on tient compte des échos de plus en plus favorables venus notamment d'outre-Sarène on constate en effet que ce grand œuvre va obligatoirement vers une prochaine réalisation.

Dans une récente interview que M. Maurice Troillet, ancien président du Conseil national, a bien voulu accorder aux organes du « Tages-Anzeiger für Stadt un Kanton Zürich », nous lisons en effet ceci :

Nous avons atteint M. Troillet, président du syndicat pour la réalisation du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard, au moment où arrivait la nouvelle que le gouvernement italien se déclarait d'accord de participer à des conversations diplomatiques au sujet de ce travail.

Nous sommes très heureux — déclare M. Troillet — d'avoir obtenu du Conseil fédéral, l'acceptation du projet des cantons du Valais et Vaud, et de voir maintenant l'Italie donner une réponse favorable... Nous constatons aussi avec satisfaction que la Commission fédérale pour la planification routière a dû reconnaître que le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard se trouvait être — à l'encontre du projet du Mont-Blanc — une solution réellement suisse pour le développement des liaisons à travers les Alpes.

Nous avons prié M. Troillet de préciser ce point :

Nous voulons bien admettre que la percée du Mont-Blanc apportera des avantages à l'économie genevoise. Elle n'en demeure pas moins sans grand intérêt pour la Suisse. Par elle, le trafic automobile suisse se trouve détourné. Le projet du Grand-Saint-Bernard est le seul qui, par Bâle, facilitera réellement le trafic nord-sud. Le chemin le plus court Bâle-Italie passe à travers les cantons de Bâle-Campagne, Soleure, Neuchâtel, Berne, Fribourg, Vaud et Valais, et le Grand-Saint-Bernard. Ces cantons tireront du tunnel routier du Saint-Bernard un profit direct ou indirect. Dans le cas d'un nouveau conflit, la Suisse disposera d'une nouvelle liaison avec la mer, alors que le tunnel du Mont-Blanc ne lui sera probablement d'aucune utilité en l'occurrence. Celui qui entend défendre les intérêts suisses face à la nouvelle et nécessaire liaison nord-sud du continent, ne peut que soutenir sans réserve le projet du Grand-Saint-Bernard.

Quelques détails techniques furent ensuite demandés à M. Troillet et à M. l'ingénieur Hermann Felber, de Monthey, qui avait élaboré avec le président les plans du tunnel routier.

L'entrée nord du tunnel se situe un peu au-dessus de la Cantine-de-Proz, sur la route actuelle (1905 m.), et la sortie au-dessus de Saint-Rémy (1858 m.). La longueur totale du tunnel est de 5900 mètres, c'est-à-dire la moitié du tunnel projeté sous le Mont-Blanc. La largeur de la chaussée est de 7 m. 50. Les conditions géologiques ont été déclarées entièrement favorables par M. le professeur Lugeon.

Les entrées ne sont-elles pas trop haute pour le trafic hivernal ?

Sur ce point, il a été trouvé une solution élégante, soit la construction d'une galerie de Bourg-Saint-Pierre (1640 mètres), jusqu'à l'entrée du tunnel. Ce parcours aura 5500 mètres de long et sera entièrement libre de neige par l'hiver le plus rigoureux. La galerie correspondante du côté italien aura une longueur de 3300 mètres. Jusqu'à Bourg-Saint-Pierre et Saint-Rémy respectivement, il existe déjà toute l'année à l'heure actuelle un trafic normal par poste automobile. On peut aussi affirmer que le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard atteint au total 15 kilomètres en chiffres ronds. Mais il présente de gros avantages par rapport à celui du Mont-Blanc. Ici, le touriste doit couvrir 12 kilomètres dans le tunnel proprement dit : pas de perspective sur les merveilleuses solitudes de neige et de glace. S'engage-t-il au contraire dans le Grand-Saint-Ber-

nard, il traverse en premier lieu les galeries avec leurs larges ouvertures sur la vallée et les montagnes, alors que le chemin souterrain ne couvre que 6 kilomètres environ, soit la moitié de celui du Mont-Blanc. Chaque automobiliste appréciant la nature sait ce que représente une telle différence.

Et la question de la ventilation ?

Ici également, le Saint-Bernard constitue une meilleure solution. Face à la nécessité reconnue d'une ventilation suffisante des tunnels routiers, le projet du Saint-Bernard offre les plus larges garanties possibles. Le tunnel ne recevra pas seulement de l'air frais sans interruption, mais il disposera, en plus — et à l'encontre du Mont-Blanc — d'une voie de sortie du mauvais air, sous la forme d'une cheminée de 375 mètres de long et 4 mètres de diamètre. De puissants propulseurs chasseront ainsi l'air vicié jusqu'à la surface, en sorte que les entrées du tunnel seront inondées d'air pur.

Qu'en est-il du financement et de la rentabilité du futur tunnel ?

Le coût de construction sera de 44 millions de francs, dont 34 millions pour le tunnel et 10 millions de francs pour les galeries. Les frais seront répartis par moitié entre la Suisse et l'Italie, sans intervention officielle. Il sera créé une société suisse et une société italienne de construction. Du côté Suisse, les frais de construction seront couverts entre autres par les cantons du Valais et Vaud, la ville de Lausanne et, comme nous l'espérons, par les contributions d'autres cantons intéressés. La rentabilité est absolument assurée, même si l'on prend comme point de départ la moitié des chiffres correspondants adoptés pour le Mont-Blanc. On peut affirmer tranquillement que l'argent utilisé pour le tunnel du Saint-Bernard constituera un bon placement.

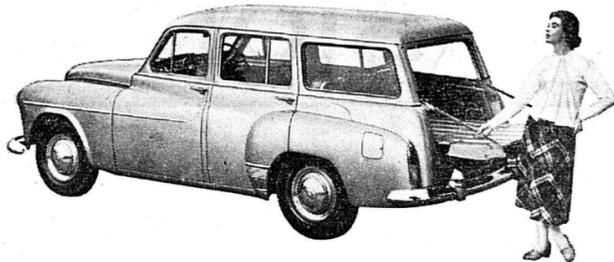
Et l'opposition du Haut-Valais ?

Nous sommes persuadés que l'on arrivera finalement à une unité de vues dans le Valais. On comprendra que Simplon et Grand-Saint-Bernard ne sont pas en opposition en matière de trafic. Le Simplon dessert principalement la Lombardie, alors que le Saint-Bernard se dirige en droite ligne vers Turin, Gênes, Savonne. En ce qui concerne une nouvelle liaison Berne-Valais, je puis vous dire simplement ceci : cette liaison est liée à la réalisation du Grand-Saint-Bernard. Sans une issue vers l'Italie, le Lötschberg n'aurait pas existé. Une nouvelle traversée des Alpes bernoises, ne me paraît pas justifiée économiquement, sans une nouvelle et meilleure coupure vers l'Italie, c'est-à-dire sans le tunnel du Grand-Saint-Bernard.

Nous avons jugé utile de remettre à la disposition de nos lecteurs les nombreux détails techniques fournis ci-dessus par M. Troillet ainsi que ses arguments toujours pertinents et objectifs à l'égard d'une réalisation dont le Valais tirera pour tous les secteurs de son économie les plus utiles profits. Sans qu'il soit nécessaire de relever ici les commentaires élogieux du journal zurichois sur les multiples réalisations dues à M. Troillet pendant sa longue carrière d'homme d'Etat, nous pouvons affirmer que le tunnel du Grand-Saint-Bernard constitue un ouvrage qui ne dépasse déjà plus la mesure des besoins et des possibilités de la vie contemporaine. Aussi bien cette œuvre sera-t-elle le couronnement de la vie publique de M. Maurice Troillet, dont le sens des possibilités n'aura pas seulement tiré de notre sol les richesses de son climat et de ses sites, mais aussi fait œuvre de précurseur et de pionnier sur le plan des communications et des relations internationales.

f. d.

Il c 52 L'emploi du chèque postal adressé à tous nos abonnés est le plus simple et le plus économique moyen de renouveler son abonnement pour 1957 au journal



Cette voiture commerciale Humber Hawk Station, qui se présente, par sa ligne et son aménagement, comme une limousine élégante, est équipée d'une carrosserie entièrement en acier et auto-portante, dont les quatre portières latérales permettent de monter et de descendre sans difficultés. La cinquième porte forme la paroi arrière de la voiture. Elle peut être ouverte ou fermée sur toute sa largeur de sorte que l'on dis-

pose en cas de besoin d'un espace supplémentaire pour des colis ou des bagages.

Le large siège arrière assure une liberté de mouvements entière à trois passagers. Il peut être abaissé par une seule manœuvre. L'espace qui en résulte est vaste et complètement plat. Son plancher est en métal, ce qui permet le transport de charges particulièrement lourdes.

Graphic 57

La plus grande exposition internationale organisée en Suisse

Du 1er au 16 juin 1957 se tiendra à Lausanne, dans les vastes locaux du Comptoir suisse, la plus importante manifestation internationale, organisée dans notre pays dans le cadre des foires-expositions. Il s'agit de « Graphic », exposition internationale des industries graphiques. Pendant quinze jours, la place Beaulieu offrira la vision la plus spectaculaire des réalisations, des créations et des nouveautés graphiques du monde entier.

Que verra-t-on à Graphic ? En voici une vision très résumée : dans la halle du pavillon « Etranger », une imprimerie complète en activité toute la journée, imprimant le journal de l'exposition de dix à douze pages ; le Pavillon, dans les halles nord, de l'Alliance graphique internationale, présentant un choix des meilleures œuvres de USA, du Japon et d'Europe ; une exposition thématique retraçant, au Pavillon des Fabricants suisses de papier, l'histoire de l'imprimerie ; une exposition admirablement conçue des PTT ; un résumé, dans le corps central, de l'art publicitaire suisse ; une Galerie de « l'affiche », exposition rétrospective internationale, montée en collaboration avec les collections du musée de Zurich ; l'Union suisse des maîtres imprimeurs révélera « l'histoire de l'imprimerie » (un beau sujet de composition pour toutes nos écoles) ; le Pavillon français donnera un aspect des créations de notre voisine de l'Ouest ; l'Allemagne sera également présente dans le secteur des machines et du matériel, où l'on visitera la section de la fabrication d'un journal.

Mais il sied de ne pas omettre le Pavillon de la recherche scientifique mis à la portée de chacun, section qui groupe sept pays d'Europe. Quant aux pro-



L'Alfa-Romeo Abarth 750 qui a établi des records mondiaux

fessionnels, il est clair qu'ils découvriront à Lausanne les réalisations les plus modernes dans tous les domaines des papiers, des encres, des matières plastiques, des machines et du matériel pour la typographie, l'offset, la lithographie, l'héliogravure, l'aniline, la sérigraphie, la photogravure, etc. Pour le public, ces secteurs plus spécialisés que les autres seront autant de « leçons de choses » instructives et inédites, qui feront pénétrer les visiteurs dans un monde qu'ils n'ont guère l'occasion d'étudier fréquemment.

L'importance de la gare de Lausanne

La gare de Lausanne se maintient au cinquième rang des gares suisses dans le classement établi sur la base des recettes brute du trafic d'oyageur. En 1956, 1.420.137 billet et abonnements ont été vendus, soit près de 4000 par jour. C'est dire le mouvement qui règne en gare de Lausanne.

Pourquoi mon enfant est-il si pâle ?

Beaucoup de mères se posent cette question pendant l'hiver et ne savent pas qu'un manque de vitamines et de reconstituants minéraux en est la cause. Protégez votre enfant en lui donnant de l'EgmoVit.

L'EgmoVit est un reconstituant basé sur les découvertes scientifiques les plus récentes et fournissant à l'organisme humain 9 vitamines et 9 reconstituants minéraux. Ces minéraux soutiennent et renforcent l'action des vitamines ; ces deux facteurs vitaux assemblés font d'EgmoVit un reconstituant énergétique et indispensable à la santé de votre enfant. L'EgmoVit a un goût agréable ; il se présente sous forme de tablettes chocolatées, que les enfants prennent facilement.

L'emballage de 40 tablettes d'EgmoVit coûte frs. 4.30 et celui de 120 tablettes frs. 10.50 (gain de frs. 2.40). Ce grand emballage fournira à votre enfant 9 vitamines et 9 reconstituants minéraux pour une durée de deux mois. L'EgmoVit est en vente dans toutes les pharmacies et drogueries où vous recevrez un échantillon gratuit d'EgmoVit avec indication d'emploi détaillé.

Un sang pur et tonifié
est une source de bien-être et de santé
Par conséquent, faites une cure, en temps utile, avec

l'Elixir de Saint-Jean Beverol du curé KUNZLE

Très efficace contre les éruptions cutanées, les petites boules, les dartres, les impuretés du teint, les clous, les furoncles, les démangeaisons cutanées, les rhumatismes, les douleurs articulaires, les maux de reins, du foie, de l'estomac et de l'intestin. C'est pourquoi elle donne également de bons résultats lorsqu'il s'agit de troubles de la digestion, de rhumatisme et de plantes médicinales. Ce remède à base de plantes médicinales fait ses preuves pendant trente ans...
Il sera pour vous un auxiliaire précieux.
Flacon pour cure complète Fr. 12.75
Moyen flacon Fr. 9.25
Petit flacon Fr. 4.90

En vente dans les pharmacies et les drogueries ou à défaut à la Pharmacie Lapidar Zizers

Quand les genêts reflouriront

Roman de Pierre Alciette

— Que vous êtes jolie, chérie !... Est-ce cette robe aérienne dans laquelle vous paraissez prête à vous envoler. Ce bleu donne-t-il plus de douceur encore à vos yeux ?... J'ai envie de vous appeler mon ange.

Il s'inquiétait de mes goûts. Est-ce que j'aimais les voyages ? Quels étaient les pays qui m'attiraient le plus ? Les brumes et les bruyères de l'Ecosse, les fjords de Norvège, la douce Laponie ou les mirages du désert, l'aride et brûlante Espagne, l'harmonieuse Italie ?

Et mes lectures ?... Mes préférences allaient-elles vers les romans à tendance réaliste, ou essentiellement féminins ?... Paris et ses mondanités m'attiraient-ils ? Accepterais-je volontiers d'y passer quelques mois d'hiver ? On a beau se plaire à la campagne, un peu d'air de Paname est nécessaire.

Je répondis qu'avec lui j'irais avec plaisir chez les mau-mau. Ses lectures seraient les miennes. Quant à Paris, comment n'aurait-il pas d'attrait pour la petite provinciale curieuse de la vie que j'étais ?

Lorsque c'était possible, un baiser ponctuait nos propos.

Et que de projets ébauchés, entre deux services pendant le déjeuner, au jardin à

l'heure du café, puis plus tard, durant la première danse.

— Savez-vous, disait Fernand, qu'en dépit de tout le tralala de ces derniers jours, j'ai trouvé le moyen de convoquer des tas de gens à Plouganeuf, pour des plans, des devis. J'aurai besoin de vous, de vos conseils, de votre approbation. Il va falloir vous résigner à venir souvent avec moi là-bas, pendant quelque temps du moins.

— Une telle résignation serait facile. Mais notre magasin ?... Maman ne peut pas toujours s'en occuper seule...

— Elle y sera pourtant bien obligée le jour où nous serons mariés. Mieux vaut qu'elle en prenne tout de suite l'habitude.

— Vous arrangez cela très bien. Si je n'étais plus là pour l'aider, maman se ferait aider par une autre. Et en attendant... Si vous croyez qu'elle va me laisser partir jour après jour avec vous... Songez que nous ne sommes même pas encore fiancés !

— C'est tout comme. Et votre maman, voyons, n'est pas si terrible. Ecoutez-moi. J'ai pensé... Dans un hôtel, les propriétaires ne doivent pas toujours être mêlés aux clients. Un peu de clarté leur est nécessaire. Que diriez-vous, pour nous, à Plou-

ganeuf, d'un petit logis qui serait aménagé dans la partie de la vieille auberge qui donne de plain-pied sur la terrasse. Vous voyez ça ?

— Très bien. Cela serait charmant. — Nous pourrions commencer à l'aménager nous mêmes dès à présent. Je suis très bon bricoleur. Et vous ?...

— Je n'ai jamais eu l'occasion d'exercer mes talents dans ce sens. Il me semble cependant que j'aurais des dispositions. — Je m'en doutais. Et voyez-vous, chérie... Les ouvriers, c'est parfait. Mais notre collaboration serait tellement plus amusante !

— Ah ! Vraiment... — Oui. Je vous vois très bien, juchée en tenue de sport, sur un échafaudage de fortune et maniant le pinceau à mes côtés. Je vous embrasserais chaque fois que l'envie m'en prendrait. Vous vous défendriez avec des rires. Et nous manquerions vingt fois le jour de dégingoler de notre perchoir.

Comment n'aurais-je pas eu confiance en mon destin ?... Fernand apportait tant d'assurance dans ses projets. Ses propos étaient empreints d'une si joyeuse animation ! Je me sentais soulevé par une vague d'optimisme.

Et puis... Brusquement les adieux, René démarrait lentement. Maryvonne fit claquer la portière et sa tête blonde apparut dans l'encadrement de la vitre ouverte. — Un geste de la main, un dernier :

— Bye, bye... Quelques secondes plus tard, l'auto avait disparu au tournant du chemin. Mme le Couëdic et Mme Hermelin

s'éloignèrent sans hâte par l'allée toute droite qui coupe en deux le verger. Trop émus, sans doute, elles ne disaient mot.

Fernand avait posé son bras sur mon épaule et m'entraînait sous les pommiers en fleurs.

Toute la matinée et tout l'après-midi, le temps était resté brumeux. Le jour maintenant s'achevait en beauté. Le ciel se marbrait de rose et de vert et s'embranchait l'horizon d'une fusion d'or rouge qui mettait des tons de corail sur la nacre des fleurs de pommiers.

— L'heure est délicieuse, remarqua mon compagnon. Si nous nous asseyions un peu ici avant de retourner danser. A moins, ajouta-t-il taquin, que l'herbe ne vous fasse peur.

— C'est à vous, plutôt, monsieur le Parisien, qu'il faudrait poser la question. Je m'étais laissée tomber au pied d'un pommier sur un petit tertre d'herbe jeune. Les flots bleus de mon ample robe s'étaient répandus autour de moi.

— Vous me faites penser, dit Fernand, en s'asseyant à mon côté, à un de ces exquises papillons aux ailes d'azur qu'on voit voler si nombreux en ce moment sur les genêts en fleurs.

Je m'étais mise à rire :

— Un ange, un papillon... Vous êtes aujourd'hui en veine de comparaisons... — Poétiques. C'est votre présence qui m'inspire. La Bretagne et la féerie de son printemps aussi. Je suis allé l'autre jour en auto chercher, du côté du Huelgoet, deux jeunes cousines de Maryvonne. Je n'ai jamais vu une telle abondance de genêts en fleurs. Accrochés aux rochers au-dessus de la route, ailleurs

en bordure d'une rivière, sous les arbres dans la traversée d'une forêt, il y en avait partout. Vous aimez les genêts ?...

— Cette question ! C'est-à-dire que leurs gracieuses grappes d'or sont, à la belle saison, la gloire de nos vallonnements, de nos bois de pins, et des chemins creux... Je les aime à ce point que lorsque je les vois près de disparaître, je me sens toute triste.

Fernand eut un rire un peu lourd qui me rappela celui de son père.

— Bah, fit-il. La nature est un éternel recommencement. Après eux, ce sont d'autres fleurs. Et puis, un nouveau printemps viendra et vous verrez reflourir vos chers genêts.

Il y eut dans notre conversation un petit temps d'arrêt.

— Mais, reprit gaiement Fernand, nous devenons bucoliques. Il faut guérir cela. Vous permettez, mon amour ?...

Sans attendre ma réponse, il s'était rapproché de moi et un de ses bras m'enserrant le buste, me couvrit le visage de baisers.

Je ne résistais pas.

Bientôt, s'écartant :

— Là, fit-il. Une cigarette, maintenant ? Il me tendait un paquet de Craven. Je pris une cigarette d'un geste machinal, l'allumai à la flamme de son briquet et la portai à mes lèvres.

Fernand, dans ses baisers, s'était montré très chaleureux et j'en restais tout étourdie.

Il avait repris sa place et s'était mis à fumer, désinvolte. Le crépuscule touchait à sa fin. Un angelus tinta.

(A suivre.)

Rédaction permanente
Pascal Thurre
Pratiffiori 26, Sion

SION ET LE CENTRE

Téléphone 027 / 2 29 17
Case postale, Sion

En ville

Les Genevois plus vite à Zermatt que les Sédunois !

Mercredi passé pour la première fois un appareil de la Swissair connu sous le nom de « Twin-Pionnier » atterrissait sur une couche de neige durcie à Täsch, petite station située à 15 minutes de la gare de Zermatt. Plusieurs personnalités avaient pris place à bord de l'avion : M. le Dr Biner, président de la commune de Zermatt, M. Stöpfer, directeur des hôtels communaux ainsi que M. le Dr Zimmermann, président de la société des hôtels de Zermatt.

D'autres essais tout aussi concluants que le premier suivirent. On finit ainsi par aménager à Täsch une véritable piste d'atterrissage longue de 600 mètres sur 40 de large. La neige a été simplement tassée à l'aide de rouleaux compresseurs.

Un service aérien régulier reliera à l'avenir durant la bonne saison Genève à la station de Zermatt. Une dizaine de passagers pourront prendre place à bord du « Twin-Pionnier » qui en moins d'une heure aura quitté Cointtrin et se sera posé à Täsch. La vitesse moyenne, en effet, réalisée par ce nouvel oiseau des Alpes est de 200 kilomètres à l'heure. Le prix Genève-Zermatt aller et retour reste encore inférieur au prix d'un voyage en train en première classe. Le trajet se fera sans escale. Au retour cependant un arrêt sur l'aérodrome de Sion sera nécessaire pour des raisons techniques.

La piste actuelle utilisée à Täsch n'est que provisoire. Une autre aménagée dans le courant de l'été permettra d'envisager une liaison régulière entre la station et plusieurs grands centres urbains de Suisse.

Comment les Allemands jugent la Chanson Valaisanne

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons lu dans un journal d'outre-Rhin sous le titre « Wo Rhein und Rhone entspringen » l'un des comptes rendus que la presse allemande a consacrés à la semaine suisse de Düsseldorf et plus spécialement aux concerts que les différents chanteurs venus de Suisse ont donnés dans la grande salle de la Rheinhalle.

Le chroniqueur dont nous traduisons ici les lignes n'est pas de ceux qui lancent des fleurs à tort ou à travers. La preuve la meilleure en est qu'il n'a pas craint de noter à propos d'un des concerts donnés par un chœur suisse « qu'il y avait beaucoup de notes fausses et des râlements de gorge ». Il dit même à propos de ce groupe, dont nous tirons le nom pour des raisons compréhensibles : « ce n'était pas un concert mais un groupe de jeunes d'un village qui se rencontre par hasard et se mettent à chanter » !

Voici, par contre, ce que nous lisons dans cet article au paragraphe consacré à la Chanson valaisanne :

« Ce pays où le Rhône prend la source connaît l'art extrêmement élevé du chant dans sa conception la plus pure.

« Le concert que la Chanson valaisanne nous a offert n'est rien moins que féérique. Ce chœur chante à quatre voix avec une sensibilité et un naturel admirable. Le voilà soudain qui murmure et prête l'oreille au baryton qui chante avec une finesse rare le morceau intitulé « on ne sait pas » sans la moindre vanité de soliste, qualité que méconnaissent la plupart des chanteurs folkloriques. Les uns, en effet, arrachent sans pitié ces fleurs que sont nos chansons populaires ; d'autres vous les servent comme un article de propagande. Il est rare que ces mélodies pourtant si précieuses puissent s'épanouir et conserver toute leur fraîcheur comme chez ces Valaisans auxquels nous aimerions dire notre plus sincère merci.

« Honegger enfant a dû entendre pareils chœurs. Quant à nous, nous comprenons mieux aujourd'hui cette terre où son « Roi David » est né. »

Une nomination

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la nomination de M. Oscar Bétrisey au poste de deuxième adjoint au service cantonal des contributions. La place de premier adjoint de M. Karl Sewer est occupée par M. Robert Eycholzer.

Les places laissées vacantes à la suite de l'avancement de MM. Eycholzer et Bétrisey (à savoir : chef de la section de taxation et taxateur-réviseur) seront mises en soumission prochainement.

Le professeur Thélin parle à l'assemblée de la ligue antialcoolique

Samedi après-midi la ligue valaisanne d'action antialcoolique s'est réunie à l'Hôtel du Midi.

Malgré un soleil printanier qui aurait invité plutôt les Sédunois à la promenade ou à une partie de « buvette » un auditoire nombreux avait tenu à prendre

part à cette intéressante réunion. Il est vrai que la seule présence à cette assemblée de M. le professeur Thélin, comme on l'a relevé en nous le présentant, devait attirer les auditeurs comme un aimant.

On a pu remarquer dans l'assistance la présence de M. Oscar Schnyder, conseiller d'Etat, de M. de Quay, vice-président de la ville, de nombreux éducateurs et professeurs de collèges, plusieurs sœurs Ursulines ainsi que les élèves de l'école des infirmières de Sion.

La conférence était des plus intéressantes. M. Thélin a mis principalement l'accent sur les points suivants :

1. l'alcool n'est pas un élément physiologique ; notre corps a l'état normal n'en contient point ;
2. l'alcool n'est pas un aliment ;
3. l'alcool s'élimine très mal.

L'idée que beaucoup se font sur une certaine accoutumance du corps à l'alcool est fautive. Ce n'est là qu'apparence.

Ce n'est pas seulement au nom de la morale, insiste le professeur Thélin, que nous devons combattre l'alcool mais au nom de la médecine en mettant également en valeur les dangers qu'il y a pour notre santé.

Après cet intéressant exposé, fort applaudi, le public eut le plaisir d'assister à la projection du film de Roland Muller « Terre valaisanne » couronné au Festival de Cannes et dont nous avons dit maintes fois déjà toute la valeur.

Une des scènes de la première partie du film a fort amusé le professeur Thélin et avec lui l'assemblée tout entière : celle où lors d'une noce villageoise les invités prennent plaisir à aligner sur la table toutes les bouteilles de vin qu'ils ont vidées au cours de la fête.

Il est vrai que c'était du cinéma mais tout de même !

TIR Premier tir éliminatoire des matcheurs valaisans

Les succès remportés par nos matcheurs en 1956, tant sur le plan individuel, qu'avec l'équipe cantonale, ne les font pas reposer sur des oreillers de paresse.

Dimanche 24 courant déjà, au stand de Sion, tous les tireurs de la société et tous ceux aussi qui s'intéressent au tir dans les trois positions et qui seront les bienvenus, effectueront un premier tir éliminatoire aux deux distances de 60 cartouches.

Tous les tireurs veilleront à être présents dès le début du tir qui commencera à 9 heures ; pour se terminer à 13 heures.

Les participants paient la munition seulement. Société valaisanne des matcheurs, le Comité.

Le coin du Mycologue



Les morilles

Mars : c'est le mois attendu, avec impatience, des morilles. Dire que ceux-ci n'ont pas déjà trouvé quelques exemplaires microscopiques de leur champignon favori en février, serait leur faire injure ; car dès que le soleil a fait quelques trous dans la neige, les morilles sont en chasse.

Vous dire à coup sûr où trouver des morilles est chose des plus difficiles ; là où un morilleur en trouvera une dizaine ou une vingtaine, je serais heureux d'en trouver quelques-unes... et d'autres n'en trouveront peut-être point.

Je connais une touffe de rhubarbe, dans un jardin, sous laquelle pousse chaque année une morille ; ailleurs une anfractuosité de rocher en forme de cuvette, plus petite qu'une pièce de cinq francs, dans laquelle apparaît de temps à autre le délicieux champignon.

Je puis aussi vous citer une route, très fréquentée des promeneurs, longue de cinq kilomètres, bordée de talus, sur lesquels, tout particulièrement aux endroits où s'amoncelle la boue, vous pourriez faire une abondante cueillette de morilles, et chose curieuse, jusque tard dans l'année.

Ce précieux champignon ne craint pas l'altitude, j'en ai trouvé de nombreux exemplaires sur le versant nord du Chasseral à plus de 1500 mètres sur les amoncellements de pierres que les pâtres font chaque printemps quand ils « dépièrent » les pâturages.

Il n'y a dans la recherche des morilles, et des champignons en général, qu'une prédisposition très poussée à l'observation, ce que l'on appelle communément le « flair ». Le vrai « champignonneur » a souvent, en effet, l'intuition que tel coin pourra et même doit être très « bon ». Toutefois la recherche des morilles est avant tout le fait d'une longue patience au bout de laquelle le succès est presque toujours assuré.

SIERRE

M. Adrien Puipe

Ce matin a été enseveli à Sierre M. Adrien Puipe. Rares sont les Valaisans qui n'ont pas eu l'occasion d'apprécier les hautes qualités et le dévouement de celui à qui notre canton doit la plupart de ses Caisses Raiffeisen. M. Puipe, en effet, n'a cessé durant sa vie de parcourir nos villes et villages pour donner des conférences sur le problème de l'épargne. Il a ainsi réussi à fonder chez nous plus d'une cinquantaine de Caisses.

M. Puipe a également exercé une influence heureuse au sein du comité de la Croix d'Or dont il fut longtemps le président dévoué.

Né en 1878 à Martigny Adrien Puipe travailla quelques temps dans une pharmacie de Fribourg avant de venir s'installer à Monthey durant de longues années puis finalement à Sierre où il ouvrit une droguerie.

La route du Rawyl

Les deux comités valaisans et bernois se sont réunis à Spiez

Après avoir tenu une première séance d'orientation vendredi soir à Sion, le comité valaisan du Rawyl, présidé par M. Roger Bonvin, s'est rendu à Spiez pour prendre contact avec le comité bernois.

Les pourparlers échangés entre les deux comités ont été très satisfaisants. Le comité bernois duquel font partie M. Weber, conseiller national et M. Walter, ingénieur cantonal, réalisateur du Susten, a reconnu que le projet du Rawyl était la meilleure solution à envisager si l'on voulait satisfaire les intérêts des deux cantons.

Les principales communes des vallées intéressées au projet avaient envoyé leurs délégués à cette réunion. Les représentants des deux villes de Thoun et de Spiez se sont montrés favorables au projet.

Les deux comités ont décidé de coordonner leurs efforts et de passer sans tarder à l'action. Les deux principaux points envisagés pour l'instant sont : réaliser une unité dans les deux cantons intéressés et veiller à mieux orienter le public. C'est dans ce but qu'une conférence de presse aura lieu cette semaine encore à Berne.

Un coin une fois trouvé, il est bon d'en prendre note pour y retourner d'année en année faire de nouvelles cueillettes.

Il y a plusieurs sortes de morilles caractérisées par leurs formes ou leur couleur : la morille grise, noire, élevée ou conique que l'on rencontre souvent dans les bois et les pâturages, au pied d'un arbre isolé ou dans un fourré ; la morille ronde, de couleur jaunâtre, qui se trouve de préférence au bord des ruisseaux, des chemins humides des forêts ; la morille semi-libre ; plus souvent appelée morillon, et dont la chair est moins délicate, au dire des gourmets.

En somme, chacun de nous se targue de bien connaître les morilles, sous le prétexte inattaquable de les avoir dégustées maintes fois sous leur forme traditionnelle ; la croûte aux morilles... même si celle-ci n'avait d'authentique... que l'étiquette, car la gyromitrite et la corne d'abondance se « transforment » aisément en morilles au cours de la dessiccation !

L'honnête morille ne doit jamais être mangée crue car elle contient une certaine dose d'acide helvétique qui peut provoquer une intoxication hémolytique capable, occasionnellement, de causer la mort. La cuisson à 60 degrés et la dessiccation font disparaître le poison et par conséquent le danger. E. Brodbeck.

HAUT-VALAIS

Subsides fédéraux

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais des subventions pour la construction de chemins forestiers aux lieux dits Brunnenwald dans la commune d'Hohentenn, Z'matt-Bitsch-Ebnet dans la commune de Bitsch, et pour des travaux de reboisement aux lieux dits Rigi commune de Brigue, et Bitzen commune de Filet.

Les préventions et les opinions anticipées sont autant de nuages devant l'esprit et autant de taches sur ce beau miroir, qui empêchent que la vérité n'y soit imprimée. Bossuet.

Miège

PREMIER COMBAT DE REINES. — On ne pouvait choisir un plus bel emplacement que celui de ce vaste verger devant le village de Miège, encadré par la tour de Musotte et la petite chapelle de Sainte-Anne.

Un temps favorable vint seconder les organisateurs, membres de la Caisse d'Assurance du bétail, MM. Clavien Raymond et Tschopp Martial comme présidents, et MM. Clavien Germain, Caloz Fernand, Clavien Pierroz, Albrecht Ernest, Clavien Dominique et Caloz Chs., membres.

131 combattantes étaient présentées au contrôle tenu par le vétérinaire M. Beytrison et le brigadier de gendarmerie de Sierre.

L'organisation fut si bien réglée que l'on ne s'aperçut pas des rouages administratifs ; le tout avait l'aspect d'une fête spontanée dans un merveilleux décor et avec l'esprit de la meilleure émulation.

Le jury n'eut pas la tâche facile, les concurrentes mettaient un malin plaisir à compliquer les situations. Il fit son travail d'une façon irréprochable. M. le vétérinaire Barras le présidait et il était composé de MM. Albrecht Ernest, Salamin Lucien, Pichel Léo et Gasser Augustin.

Un public nombreux de plus de trois mille personnes (surtout des jeunes) ont applaudi frénétiquement les belles passes, un peu plus on portait la reine des reines en triomphe.

Le palmarès est dressé ainsi :

1re catégorie (thorax 183 cm. et plus) : 1. Lionne, de Gillioz Georges, Saint-Léonard ; 2. Fredon, Pitteloud Paul, Chermignon ; 3. Parigea, Clavien Léonce, Miège ; 4. Diane, Mathier Paul, Salquenen ; 5. Réveil, Pierre Fardel, Saint-Léonard.

2e catégorie : 1. Margot, de Gasser Auguste, Mollens, 2. Margot, Lagger Benoit, Chermignon ; 3. Diane, Clivaz Jean-Marie, Mollens ; 4. Poupée, Clavien Max, Venthone.

3e catégorie : 1. Turin, de Clavien Germain, Miège ; 2. Roh Innocent, Conthey ; 3. Perrin Albert, Veyras ; 4. Roh Innocent, Conthey.

Catégorie des génisses : 1. Martin Barras, Ollon ; 2. Lucien Barras, Chermignon ; 3. Albert Perrin, Veyras ; 4. Rey Emile, Corin ; 5. Gasser Auguste, Mollens.

Conthey

Une grange-écurie brûle

Le feu a complètement détruit à Sensine-Conthey une grange-écurie appartenant à MM. Charles et Oscar Duc. Tout le bétail a pu être sauvé mais de nombreux outils et machines agricoles sont restés dans les flammes.

On pense que cet incendie serait dû à une imprudence.

Montana

Jambe cassée

M. René Gaudin, secrétaire communal à Ayent, s'est fracturé une jambe en skiant à Montana.

Nendaz

GRAND SLALOM GEANT DE PRINTEMPS. — Le Ski-Club de Nendaz organise le dimanche 14 avril 1957 un grand slalom géant de printemps qui retiendra l'attention de tous les sportifs valaisans.

Ouvert à toutes catégories, ce slalom empruntera la fameuse piste qui descend de la cabane du Bec de Nendaz sur les mayens de Haute-Nendaz.

Les noms des principaux coureurs inscrits seront communiqués ultérieurement, mais nous pouvons déjà annoncer une participation qui vaudra le déplacement.

Inscriptions jusqu'au 11 avril 1957, à 20 heures, chez M. Louis Lathion, à Basse-Nendaz (tél. 027 / 4 51 36).

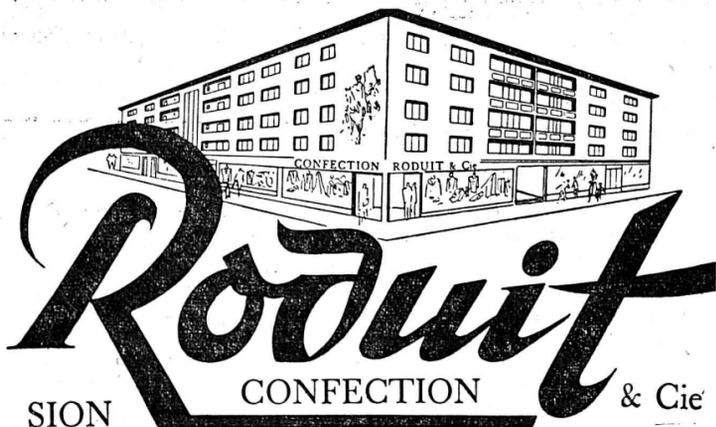
Le programme détaillé sera communiqué sous peu. Skieurs, retenez déjà la date du 14 avril.

Le Rhône

Annonces 6 10 52

Abonnements 6 10 52

Rédaction 6 10 52



Maison spécialisée pour Messieurs - Juniors - Garçons

Révolution

DANS LA CONFECTION MESSIEURS

Grâce à notre système de



plus de cauchemar pour Messieurs à forte taille et Messieurs à taille difficile

Avantages :

1. Le client essaie la taille-témoine.
2. Il choisit librement l'étoffe à la pièce (très grand choix) et non seulement d'après les échantillons.
3. Un complet-mesure au prix de la confection.
4. Tous les désirs particuliers peuvent être obtenus.
5. La livraison peut se faire dans les quatre jours.



Inauguration à l'avenue de la Gare à Sion

Le Cardinal

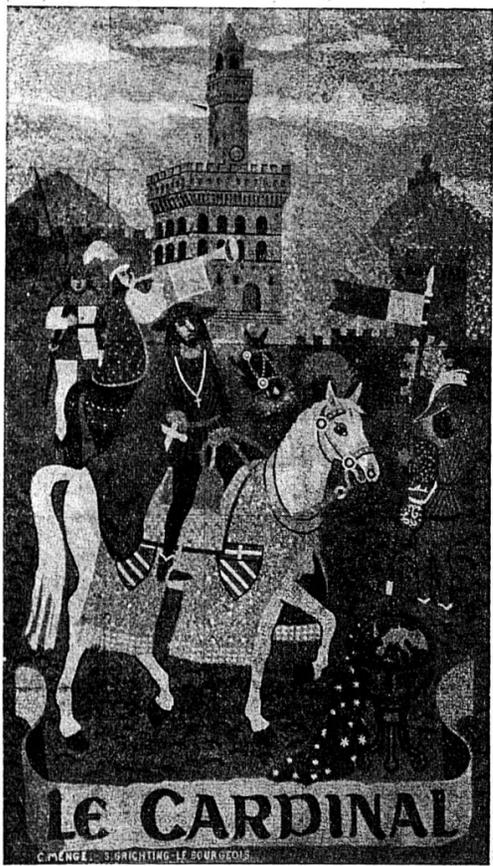
Texte : Pascal Thurre
Photos : Waber, Photo-Moderne, Sion

Les Sédunois y sont déjà habitués et c'est dommage!

S'ils lèvent encore les yeux vers « Le Cardinal » qui orne la façade de l'immeuble de M. André Roduit à l'avenue de la Gare, c'est pour répondre à la question d'un touriste ou d'un ami de passage.

« Le Cardinal » (les Valaisans le savent), c'est le grand Mathieu Schinner que le superbe dessin de Menge représente parcourant à cheval ces

Architecte, ingénieurs, entrepreneurs et ouvriers, qu'ils en soient tous chaleureusement félicités. L'occasion est indiquée de rendre une fois de plus hommage aux auteurs de cette mosaïque qui donne un cachet spécial et une valeur originale à cette nouvelle construction. Nous devons le faire d'autant plus volontiers que nous sommes à une époque où plus l'homme construit, plus il s'ingénie à écarter de son œuvre tout superflu, toute or-



« Le Cardinal » (les Valaisans le savent), c'est le grand Mathieu Schinner. Une œuvre magnifique exécutée selon une maquette de Menge par Mme Grichting-Le Bourgeois.

deux villes qui lui furent chères : Florence et Sion. Dans le lointain, en effet, on devine cernant le Palazzo Vecchio des maîtres florentins, les deux collines de Valère et Tourbillon. Au premier plan, sous l'œil intelligent d'un cheval blanc, une mappemonde scintille avec cette Europe du XVI^e siècle que notre prince-évêque a marquée de son influence.

Une œuvre magnifique exécutée selon une maquette de Menge par Mme Grichting-Le Bourgeois avec cette patience et cet amour du métier que nous lui connaissons.

Ceux à qui Sion doit les deux immeubles « Le Cardinal » et « Beaugard » viennent de fêter leurs bénédiction et inauguration.

nementation, tout ce qui n'est pas rentable ou directement lié à son chiffre d'affaires.

Cela Mathieu Schinner nous le redit aujourd'hui du haut de sa muraille. En rappelant leur histoire aux passants : François I^{er}, la paix perpétuelle, Jules II, Erasme, Rome (« Mühlbach », s'écrie un Haut-Valaisan!), le cardinal leur apprend que la technique ne doit pas rester indifférente à l'art et qu'ensemble ils sont capables des plus heureuses réalisations.

Le Cardinal!
Les Sédunois y sont déjà habitués et c'est dommage! Il est vrai qu'en



La ville de Sion peut être fière du nouvel immeuble qui orne l'avenue de la Gare

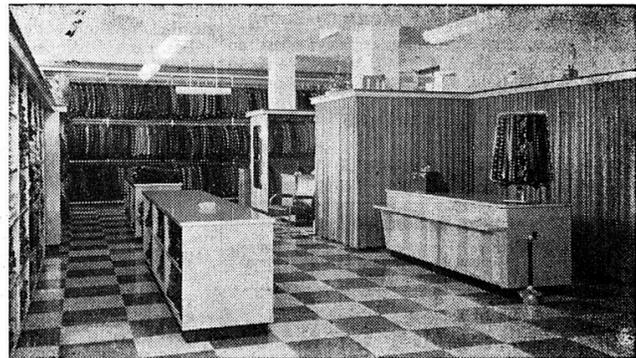
contemplant les splendides vitrines qui ornent la partie inférieure de l'immeuble, on oublie facilement Mathieu Schinner, Florence et l'histoire suisse. Les passants, en effet, découvrent là des nouveautés plus attrayantes pour eux que l'épée du prince-abbé ou la trompette d'argent du héraut de la mosaïque. M. Roduit, l'heureux propriétaire de ce magasin de confection m'en voudrait certes si je ne leur donnais raison. C'est là, direz-vous, qu'on voulait en venir! Même pas! Mais l'empressement et l'amabilité dont on fait preuve ici pour bien vous servir, tout comme le choix étonnant de marchandises, nous y oblige. Tout en ces lieux, du complet mi-saison au simple nœud papillon, répond à vos goûts et à vos moindres désirs. Qui sait même si la houppe écarlate que Schinner a jetée sur ses épaules avant de partir pour ses folles chevauchées ne vient pas tout droit du magasin d'en-dessous!

Vastes, lumineux, agencés avec art, les magasins Roduit sont à l'image de l'immeuble tout entier. Partout M. André Bornet, architecte, a su faire prévaloir ses vues originales alliant le pratique à l'agréable.

Les connaisseurs ont admiré son goût très sûr dans les façades extérieures comme sa judicieuse conception dans l'aménagement des locaux commerciaux, bureaux et appartements.

cupe également le rez-de-chaussée du nouvel immeuble.

A peine inauguré, « Le Cardinal » a déjà ses clients, ses amis qui semblent l'avoir connu et fréquenté depuis tou-



Vastes, lumineux, agencés avec art, les magasins Roduit sont à l'image de l'immeuble tout entier

Longeant le magasin de confection sur l'avenue de la Gare, comment ne pas entrer un instant dans le sympathique restaurant « Le Cardinal » qui oc-

jours. Il suffit d'avoir savouré une seule fois la restauration de ce maître queux qu'est M. « Pipo » Gay-Wuest pour être conquis à tout jamais. Depuis lors, on y résiste difficilement. J'en sais quelque chose...

La ville de Sion peut être fière des nouveaux commerces de la place qui font honneur à la fois à la confection et à la restauration valaisannes. Ceux qui en ont fait l'expérience, ne serait-ce qu'une seule fois, nous approuveront sans peine.

Je me suis demandé bien souvent si Mathieu Schinner lui-même n'a jamais été tenté de sauter bas de sa cavale pour venir à son tour troquer son gambison de toile contre un veston en tweed ou boire un coup de blanc chez « Pipo » avant de repartir pour les bords de l'Arno!

Mais Mathieu Schinner, fidèle comme la vraie clientèle, ne quitte point sa muraille et continue à rappeler leur histoire aux Valaisans de ce siècle.

Pascal Thurre.



Comment ne pas entrer un instant dans le sympathique restaurant de M. « Pipo » ?

Les entreprises et artisans ayant collaboré à la construction

Architecte : André Bornet, avenue de la Gare, Sion.

Ingénieurs : de Kalbermatten & Burri, Sion.

Michel Andenmatten, Sion.

Maçonnerie et béton armé :
Consortium Dubuis & Dussex,
Fardel & Rapillard, Sion.

Carrelages et revêtements :
Gétaz, Romang, Ecoffey S. A., matériaux
de construction, Sion.

Sols : A. Geneux-Dancet S. A., asphaltage, étanchéité,
isolation et revêtement de sols, Sion.

Charpente :
Joseph & Etienne Roh, Vétroz.

Marbre et simili :
A. Gaffi-Bujard, revêtements, Sion.

Construction de châssis aluminium pour vitrines :
Arthur Revaz, serrurerie et constructions

Ferblanterie-couverture, installations sanitaires :
Francioli & Fils, Sion.

Travaux mosaïque façades, carrelages et revêtement :
Ferd. Lietti, matériaux de construction, Sion.

Parquets :
Parqueterie du Léman, Lausanne, entreprise de
parquets en tous genres.

Gypserie-peinture :
Albert Antonioli S.à r.l., Sion.
Alexis Coudray, maîtrise fédérale,
Sarosa S. A., Sion. plâtrerie-peinture, Vétroz

Chauffage :
Maison Jean Buhlmann, Sion.

Ascenseurs :
Schindler, Haubruge & C^o, Ascenseurs, Lausanne.

Menuiserie :
Maurice Allégroz, menuiserie, Grône.
Jos. Clivaz-Mudry, menuiserie-charpente, Sion.
Laurent Fauchère, menuiserie, Bramois.
Eugène Sauthier, menuiserie-ébénisterie, Vétroz.

Electricité :
R. Nicolas, Sion. Grichting-Valéria, Sion.

Volets à rouleau :
Kiefer & C^o, représentant : Ad. Iten, Sion.

Vitrerie :
Armand Varone, vitrerie-glaces et miroiterie, Sion.

Aménagement du restaurant :
Reichenbach & C^o, meubles, Sion.

Serrurerie :
Gilbert Rebord, Sion. Andréoli frères, Sion.

Aménagement des magasins :
A. Gertschen & Fils, S. A., fabrique de meubles,
et agencement d'intérieurs, Brigue.

Linols :
Georges Devaud, linoléum, Sion.
G. & A. Widmann, ameublement-linoléum, Sion.

Aménagements extérieurs, revêtement, goudronnage :
Savro S. A., Sion.

MARTIGNY

Le feu dans la forêt du Mont-Chemin

Samedi, au début de l'après-midi, le feu s'est déclaré dans les pentes boisées du Mont-Chemin, entre la cimetièrre et Le Guercet.

Grâce à l'intervention du poste de premiers secours et d'un groupe de pompiers armé d'extincteurs le sinistre qui avait déjà pris de l'ampleur a pu être rapidement circonscrit.

Une importante assemblée à Martigny-Ville

Selon une tradition bien établie, l'Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers tient son assemblée générale annuelle le jour de la Saint-Joseph, le 19 mars.

Elle aura donc lieu demain mardi et c'est notre ville qui a été choisie pour cette importante réunion groupant tous les maîtres des dites professions du Valais romand. Les délibérations se dérouleront à l'Hôtel de Ville sous la direction de M. Adolphe Wyder, président.

Martigny souhaite la bienvenue à ses hôtes, une belle et fructueuse journée.

Avec la belle saison les feux sont de retour

Il n'y a pas que les hirondelles qui font le printemps...

Les feux de police du carrefour de la Place centrale ont été enfin rétablis, hier dimanche, afin de donner plus de sécurité aux nombreux automobilistes circulant déjà.

Hatha-Yoga

Gymnastique respiratoire hindoue précise. Le cours aura lieu jeudi 21 courant au lieu de mardi, à l'Hôtel de Ville, à 20 heures.

Au Magasin « Monsieur »

Nous apprenons que M. Roger Krieger, ancien gérant, vient de prendre à son propre compte l'exploitation de ce magasin. Par ses connaissances très approfondies dans la branche confection et mesure pour messieurs, M. Krieger saura satisfaire les plus difficiles.

Nous souhaitons bonne chance à ce sympathique commerçant. R 1119

Ski-Club de Martigny et Martigny-Bourg

Mardi 19 mars, course au Gornegrat. Départ en cars de la place Centrale, à 4 h. 45. Messe à 4 h. 15 au Collège Sainte-Marie.

Harmonie municipale

Horaire des répétitions de la semaine : mercredi, à 20 heures, deuxième parties ; jeudi, à 20 h. 30, groupe de la cantate ; vendredi, à 20 h. 30, répétition générale.

Memento artistique

GALERIE D'ART (derrière Gonset) : Exposition permanente de peinture, céramique, meubles anciens ; ouvert tous les jours ; entrée libre.

La pinte où l'on revient

CAFÉ DE GENÈVE
Mlle Yvonne DESFAYES MARTIGNY

Banyl

Gagnes - Soufflens-gorge

« POUR LE PRIX D'UN APÉRITIF !... »

Un grand roman de la collection Marabout
(de grands succès réédités à bas prix)

LIBRAIRIE GAILLARD, MARTIGNY

Cinq mille Jurassiens manifestent

L'assemblée populaire contre l'établissement d'une place d'armes pour blindés en Ajoie s'est tenue, hier après midi, à Porrentruy. Une foule estimée à 5000 personnes, venues aussi des Franches-Montagnes et de la vallée de Delémont, se pressait sur la place de la Gare, à l'avenue Cuenin, au centre de la ville, et sur l'esplanade des Tilleuls.

Dans le cortège, conduit par cent cavaliers, on remarquait un groupe de drapeaux, la fanfare de Fontenais et une foule considérable brandissant des panneaux portant des inscriptions telles que celles-ci : « Du blé : vivre, ou des blindés : mourir... A l'hôpital, la tranquillité et le repos ! Le salut par les blindés : jamais ! Nous demandons un nouveau Minger ».

« Les pâturages et l'agriculture sont les deux mamelles de l'Ajoie ; goudronnage et bétonnage sont les deux mamelles des spéculateurs ».

BIBLIOGRAPHIE

Etsu Fille de Samourai

Etsu Inagaki Sugimoto

Traduit de l'anglais par René de Cérenvielle. Collection « Orient », 1 vol. in-8 écu br. 9,95. Editions Victor Attinger S. A., Neuchâtel.

Un document passionnant : la vie familiale de l'aristocratie nipponne, aux traditions séculaires.

Ce livre charmant par sa véracité et sa poésie nous fait pénétrer dans un monde ignoré de la plupart des européens : la vie familiale de l'aristocratie nipponne dans ses détails les plus intimes. L'auteur nous conte sa jeunesse, au sein d'une famille appartenant à la noblesse guerrière ; puis son exode aux Etats-Unis lors de son mariage. Tous les épisodes qui ont trait à la vie du Japon, aux traditions séculaires des Samourai, à la religion du pays, retiennent spécialement l'attention. Il se dégage de l'œuvre un intérêt qui est dû à la sincérité de l'auteur et aussi au combat qui se livre en elle, l'attachement au passé de sa race et l'admiration de la vie moderne avec ses richesses en liberté individuelle et en action.

En lisant ces souvenirs, le lecteur s'abandonnera au charme de récits où l'émotion se mêle à l'humour et l'érudition au sourire.

Une réimpression qui sera la bienvenue.

Nouveau dictionnaire pratique de correspondance commerciale et privée

par Georges Duttweiler, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Lausanne. Préface de M. Robert Grosjean, docteur ès sciences économiques de l'Université de Lausanne, expert fédéral de l'enseignement commercial.

L'ouvrage de M. Georges Duttweiler est plus qu'un livre : c'est dans son genre, une véritable encyclopédie.

De multiples ouvrages ont déjà paru, traitant de ces inépuisables sujets que sont le commerce et la correspondance commerciale, les uns s'attachant plus spécialement à la théorie, d'autres mettant l'accent sur la pratique, d'autres encore insistant sur l'aspect ou sur les données juridiques de la question.

L'œuvre de M. Duttweiler l'emporte sur toutes les publications précédentes par son universalité, par l'originalité de sa présentation, par la richesse de son contenu, ainsi que par la judicieuse répartition de la théorie, de la pratique et des exemples.

Les caractéristiques de cet ouvrage sont, notamment :

— Une table des matières, permettant de trouver en un instant l'objet de ses recherches.

— Un exposé clair et précis, par ordre alphabétique, de toutes les notions fondamentales de droit, plus spécialement de droit commercial, que tout homme d'affaires et tout commerçant doit connaître.

— Dans chaque chapitre, après l'énoncé des principes, l'auteur suggère une multitude d'exemples, d'une netteté et d'une diversité incomparables et qui rendent la lecture de l'ouvrage attrayante.

— L'auteur ne s'est pas limité au domaine de la correspondance commerciale et privée ; il aborde toutes les autres activités de la vie quotidienne et traite de toutes les questions courantes de droit privé (code civil suisse), de droit commercial, de droit des obligations et de droit de sociétés (code des obligations), de droit pénal (code pénal suisse), de droit fiscal ou, enfin, de droit administratif.

— L'ouvrage contient, de plus, un mémento alphabétique d'orthographe et de style, un lexique mentionnant les mots difficiles ou improprement utilisés, ainsi qu'un tableau des principaux verbes irréguliers.

— L'une des particularités qui font l'originalité de l'ouvrage de M. Duttweiler, est que ce livre s'adresse non seulement aux commerçants, mais encore à tous les artisans et aux agriculteurs ; ceux-ci y trouveront, en même temps que l'énoncé des difficultés qu'ils rencontrent dans la pratique de leur métier, une solution possible et la façon de rédiger une lettre, un avis, une demande ou une réclamation.

— En outre, le manuel de M. Duttweiler est nécessaire aux élèves et étudiants des écoles commerciales de tous les pays de langue française, dont il deviendra l'auxiliaire quotidien indispensable.

Amis lecteurs!

qui appréciez votre journal,
faites-le lire à vos amis!

A louer à Martigny tout de suite ou date à convenir,

appartement

4 1/2 pièces, tout confort. Loyer avantageux. Ecrire sous chiffre 62 à Publicitas, Martigny.

On demande

pour le 15 avril une

aide de maison

sachant cuire pour hôtel de passage pour saison d'été. Bons gages et vie de famille. — S'adresser au bureau du journal sous R 917 qui renseignera ou par téléphone au 026 / 6 61 08.

Land-Rover

Pour achat, réparations, pièces de rechange, Garage Lugon, Ardon. Tél. 4 12 50.

Moto-scooter

A vendre SCOOTER MV Agusta, mod. 1953, excellent état, 10.000 km., Fr. 700.— S'adresser au journal sous R. 1115.

Ménage de 2 personnes cherche pour le 1^{er} avril un

APPARTEMENT

de 2 chambres et cuisine, à Martigny.

Faire offre par écrit au journal sous R. 1121.

A vendre

piano d'étude

à bas prix. S'adresser sous R. 1120 au bureau du journal.



La belle confection
avenue de la Gare

CINÉMA CORSO

Locat. 6 16 22

Attention : Ce soir lundi et demain (St-Joseph) à 14 h. 30 et 20 h. 30

UN DRAME PROFONDEMENT HUMAIN!
UN POLICIER DU TONNERRE!

C'EST LA FAUTE AU GRISBI

avec LIONELLA CARELL, CESARE DANOVA,
CHARLES RUTHECFORD
La plus tragique des erreurs judiciaires

Mardi à 17 h. : Vu le succès, PROLONGATION - Admis 12 ans

ERROL FLYNN dans L'AIGLE DES MERS



Assez travaillé, Jean-Louis!
Un moment de répit et une...



La plus fumée de cette catégorie de prix:
preuve de sa qualité!

VÉRALINE TOX

Oléo-parathion Maag pour le traitement d'hiver

Ne tache pas, ne brûle pas. Emploi à 1% dès le début de mars et jusqu'au débourement. Efficace contre la cheimatobie.

VÉRALINE 1

L'huile d'hiver Maag

Ne brûle pas, ne tache pas, pratiquement sans danger. Emploi à 1% pendant le débourement.
DR R. MAAG S.A., DIELSDORF-ZURICH

DIRREN FRÈRES

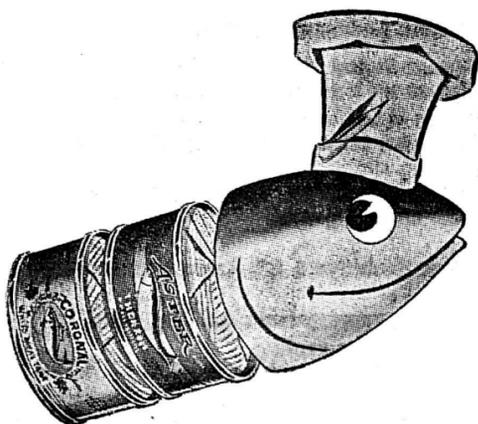
MARTIGNY — Tél. 6 16 17

Création de parcs et jardins.
Pépinières d'arbres fruitiers et d'ornement. — Rosiers.
Projets-devis sans engagement.



Fr. 30,- par mois
HALLENBARTER - Sion

MIGROS



Nos conserves de poisson
sont délicieuses!

Thon rose

du Japon bte 200 g. **-,95**

Miettes de thon

à la tomate bte 125 g. **-,95**

Sardines

à l'huile d'olive bte 125 g. **-,80**

Sardines

sans arêtes bte 150 g. **1,20**

Dégustation de notre fameux

Petit-Suisse

pasteurisé, double-crème
(100 g.—,86⁶) bte 3 pièces 75 g. **-,65**

jeudi 21 et vendredi 22 mars
dans tous nos magasins.

Ce soir lundi et mardi 19 (Saint-Joseph : 14 h. 30 et 20 h. 30)

Une heure et demie de gaieté assurée !

ROBERT LAMOUREUX

et
Betsy Blair



RENCONTRE A PARIS

Mardi 19 à 17 h. **COMMANDO dans la GIRONDE** en cinémascope

ÉTOILE

SPECTACLES

Robert Lamoureux au Cinéma Etoile, Martigny

Lundi 18 et mardi 19 (Saint-Joseph : 14 h. 30 et 20 h. 30). Une adorable histoire toute de fraîcheur et de spontanéité, admirablement interprétée par Robert Lamoureux et la révélation du Festival de Cannes, Betsy Blair, avec Raymond Bussières, Julien Carette, Jacques Castelot et Pauline Carton : **RENCONTRE A PARIS**.

Un film irrésistiblement drôle, pétillant comme une coupe de champagne ! Une heure et demie de gaieté assurée !

Mardi 19, à 17 heures, et dès mercredi 10, un grand film d'aventures... Un exploit authentique ! : **COMMANDO DANS LA GIRONDE**.

La sensationnelle action vécue par un commando du suicide de dix hommes-grenouilles... présentée en cinémascope et magistralement interprétée par José Ferrer et Trevor Howard.

Une histoire véridique... Un exploit inconnu !

C'est la faute au grisbi, au Corso

Ce soir lundi et demain mardi (Saint-Joseph), le Corso présente un film italien : **C'EST LA FAUTE AU GRISBI**, avec Cesare Danova, Lianella Carell, Charles Rutherford... Qu'est-ce que le grisbi ? Le grisbi, en terme d'argot, c'est l'argent... L'argent qui peut faire le bonheur comme le malheur d'un homme... Par la faute au grisbi, un homme a été injustement accusé d'un crime particulièrement horrible... Pourra-t-il prouver son innocence alors que tout l'accable ? Un drame profondément humain qui met à jour une race de malfaiteurs spécialement odieux : les ravisseurs d'enfants... Une passionnante histoire policière... 2 jours seulement : ce soir et demain mardi (14 h. 30 et 20 h. 30). Location : tél. 6 16 22.

Attention ! Cinéma pour la jeunesse : mardi à 17 heures prolongation du sensationnel film d'aventures : Errol Flynn, dans **L'AIGLE DES MERS**. Admis dès 12 ans. Prix : jusqu'à 16 ans, Fr. 1,20, dès 16 ans, Fr. 2,--.

Antirouille - Couleur de protection

gris, ardoise, rouge-tuile

Minium de plomb - Gris métallique - Vernis bitumeux
5/10 kg., qual. extra le kg. Fr. 4,20

GUALINO, couleurs - MARTIGNY

Tél. 6 11 45, en face du Casino

TRIENT

Il sera vendu aux enchères au café de l'Hôtel du Glacier, samedi 23 mars à 14 heures :

Maison, grange, remise, raccard, au « Planet », avec mobilier, outils, foin, etc.
Jardin, prés, forêt.

provenant d'Antoine et Henri Mathey, et Vitaline née Gay-Crosier.

Alfred Vouilloz, notaire.

ONDES ROMANDES

(Extrait de Radio-Télévision)

MARDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour !... 7.15 Informations. 7.20 Disque. Premiers propos. Concert matinal. Gai réveil. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Deux pages de Saint-Saëns. 12.15 La disquette du curieux. 12.30 Le quart d'heure de l'accordéon. 12.45 Informations. 12.55 Intermezzo... 13.00 Mardi les gars ! 13.10 Du film à l'opéra. 13.40 Poème pour violon et orchestre. 16.00 La course cycliste Milan-San Remo. 16.15 Au goût du jour... 16.30 Récital de piano. 16.55 Mélodies. 17.15 Les toccatas et fugues pour clavecin de J.-S. Bach. 17.30 Le Salon de Paris. 17.40 Musique de danse. 18.00 Le micro dans la vie. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du temps. 19.45 Discanalyse. 20.30 Le mal court, pièce en 3 actes. 22.05 Les disques nouveaux. 22.30 Informations. 22.35 Le courrier du cœur. 22.45 Micro-Famille. 23.05 Disques. 23.15 Fin de l'émission.

MERCREDI : 7.00 Alla marcia ! 7.15 Informations. 7.20 Sourire aux lèvres. 8.00 L'Université radiophonique internationale. 9.00 Pièces de Rachmaninov et Chopin au piano. 9.15 Emission radiodiffusée : Léonard de Vinci. 9.45 Maîtres italiens de la Renaissance. 10.10 Reprise de l'émission radiodiffusée. 10.40 Concerto pour basson et orchestre, de Mozart. 11.00 Emission d'ensemble : Obéron, opéra romantique. 11.35 Refrains et chansons modernes. 12.00 Au carillon de midi et Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 12.55 Laurindo Almeida et sa guitare. 13.00 Le catalogue des nouveautés. 13.20 Lieder de Schubert. 13.45 Le violoncelliste Eleftherios Papastavro. 16.00 Voulez-vous danser ?... 16.25 Véronique. 16.55 Le disque des enfants sages. 17.00 Olga Chevkenova, pianiste. 17.15 Petite histoire de l'automobile (3). 17.30 L'heure des enfants. 18.00 Wanda Landowska au clavecin. 18.05 Nouvelles du monde chrétien. 18.20 Jazz sur le ring. 18.50 Micro-Partout. 19.15 Informations. 19.25 Instants du monde. 19.45 Le piano qui chante. 20.00 Questionnez, on vous répondra. 20.20 Le piano qui chante. 20.30 Concert symphonique. 22.30 Informations. 22.35 Les Nations Unies vous parlent. 22.40 Le Magazine des Beaux-Arts. 23.00 Petit concert nocturne. 23.15 Fin de l'émission.

Ce que les Américains ont gagné

Le bureau américain de statistique annonce que, pour l'an 1955, le gain moyen des travailleurs américains ayant un emploi régulier avec horaire complet s'est élevé à 4200 dollars.

Pour les femmes le gain moyen a été, pendant l'année 1955, de 2700 dollars.

Profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil,

la famille de Monsieur Robert FOURNIER

remercie toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve. Un merci spécial aux sociétés de Secours mutuel et de la Cible à Salvan, à la Direction et au personnel des chantiers d'Arolla et de l'entreprise Bompard S.A. Martigny et à la Diana Martigny.



Une bonne soirée à

MON MOULIN !

Entrecôte Maître d'Hôtel . . . 5,50
Côte de porc Charcutière . . . 5,--
Coq au vin 5,--
Tripes au gratin 3,50
Fondue Bourguignonne 7,50
et nos spécialités valaisannes

CHARAT
Tél. 026 / 6 92 92



L'homme de bon goût et le zizou s'habillent chez
Pierre-Marie Giroud
Bagutti-Sports

Les célèbres appareils à tricoter BUSCH... sont en vente chez



AVENUE DE LA GARE, MARTIGNY. — Tél. 6 19 77



Ami lecteur,

Trop de cultivateurs connaissent encore mal la nature de leurs sols et commettent de ce fait des erreurs fondamentales dans le domaine de la fumure. Il est en tout cas indispensable d'être bien renseigné sur les points suivants :

Le sol a-t-il une réaction acide ou alcaline ?

L'opinion selon laquelle les sols de la vallée du Rhône auraient une réaction acide est très répandue. Or les nombreuses analyses que nous avons faites nous ont permis de constater qu'à peu d'exceptions près, les sols de la vallée, comme au reste ceux des pentes de la rive droite (côté Alpes bernoises) ne sont en général pas acides, mais ont une réaction alcaline. Ils contiennent donc suffisamment de chaux, parfois même en surabondance. C'est un fait dont il faut tenir compte en donnant la fumure ; on évitera, par exemple, d'utiliser des engrais phosphatés difficilement solubles, tels que la poudre d'os, parce que leur efficacité laisserait à désirer en de pareilles conditions. En revanche, le Nitrophosphate potassique, engrais complet d'efficacité rapide, peut être employé avec succès, parce que la chaux soluble à l'eau que contient cet engrais n'enrichit pas le sol en chaux. Cela s'applique également aux engrais azotés tels que Nitrate de chaux et Nitrate d'ammoniaque. En outre, le Nitrate d'ammoniaque est spécialement adapté, grâce à l'efficacité à la fois rapide et soutenue de l'azote qu'il renferme, à la fumure des cultures sarclées (pommes de terre, maïs), des céréales et tout particulièrement des cultures de légumes. Il faut également utiliser avec mesure le Nitrate d'ammoniaque en raison de sa teneur élevée en substances nutritives ; 2-4 kg. par are (100 m²) suffisent (10-15 kg. par 100 toises).

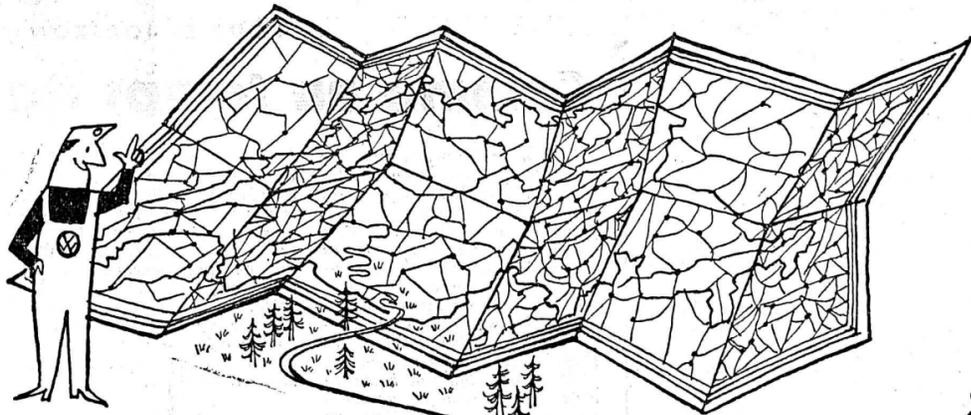
Comment éviter de graves erreurs en donnant la fumure ?

Il arrive malheureusement assez souvent, dans les petites exploitations et les domaines très morcelés, tels qu'il en existe beaucoup au Valais, qu'on donne une fumure trop unilatérale. Nous avons aussi pu le constater sur la base d'analyses du sol. Il est par exemple absolument inutile qu'un sol contienne une réserve excessive d'acide phosphorique, comme cela arrive assez fréquemment dans les vignes, alors que l'azote et la potasse font défaut. C'est pourquoi l'emploi d'engrais complets a incontestablement de grands avantages dans les petites exploitations ; on ne risque pas de fumer le sol de manière unilatérale ! Il est très recommandable d'utiliser l'engrais complet Nitrophosphate potassique, parce que les matières nutritives que renferme cet engrais complet reviennent exceptionnellement meilleur marché que sous la même forme dans les engrais simples. Partout où l'on a remarqué des signes de manque de bore, par exemple, la maladie du liège des pommes et poires, la vitrosité du chou-fleur, la maladie du cœur des betteraves et du céleri, etc., il faudra utiliser du Nitrophosphate potassique borié. Si l'on veut employer des engrais simples en complément, il y a lieu de tenir compte de ce qui suit : partout où le manque de bore se fait sentir assez fortement, il conviendra d'éviter d'employer des engrais ayant une forte teneur en chaux active, tels que scories Thomas et Cyanamide. On utilisera à leur place du superphosphate et du Nitrate d'ammoniaque. Pour ce qui est des sels de potasse, on donnera la préférence, notamment dans les terres d'alluvions du Rhône, où le niveau de la nappe souterraine est élevé, aux sels de potasse à forte concentration et pauvres en chlore, à savoir les sels à 40 % et 58 %. Dans le prochain Conseiller, nous donnerons quelques indications concrètes relatives à la fumure des cultures en Valais.



Tél. (061) 22 17 00

Cartes routières gratuites

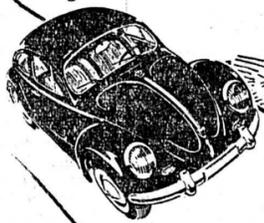


Choisissez !

Si vous êtes automobiliste ou souhaitez le devenir, une de ces six excellentes cartes routières vous rendra sûrement service. Elle vous sera livrée GRATUITEMENT contre le bon ci-dessous. Et, bien sûr, sans aucun engagement ! Avec le seul espoir qu'un jour peut-être vous deviendrez, vous aussi — si vous ne l'êtes pas déjà ! — un heureux propriétaire de VW. Oui, heureux, car non seulement vous serez en possession d'un véhicule techniquement parfait,

économique et combien durable, mais vous bénéficierez encore d'une organisation européenne de service VW qui est un modèle du genre. Notamment : d'un très dense réseau d'agents et stations-service instruits par l'usine, très bien outillés, disposant des pièces de rechange originales nécessaires et appliquant le même TARIF A PRIX FIXES, aux 310 positions, calculés très bas.

Prix à partir de Fr. 5555.— y compris chauffage et dégivreur.



pour tout le monde
autour du monde !

BON
Les demandes seront servies dans l'ordre d'arrivée, jusqu'à épuisement du stock.

Veuillez me faire parvenir la carte routière du pays souligné **Belgique - Allemagne - Autriche - Italie - Danemark - Suisse**
Noms et adresse (très lisibles, s.v.p.)

A expédier sous enveloppe ouverte affranchie à 5 ct. à AMAG AG., dépt. publicité, Schinznach-Bad AG

Les agences suivantes vous feront essayer la VW sans engagement :
SIERRE : Garage Olympic, A. Antille, tél. 5 14 58 / MARTIGNY : Garage Balma S.A. / NATERS : Garage Emil Schweizer / ORSIERES : Station-service, Garage d'Entremont, G. Lovey / RIDDES : Garage de la Plaine, L. Giovanola / SION : Garage Olympic, A. Antille, Corbasière / VIEGE : Touring-Garage, Albert Blatter.

Visitez au Salon de Genève, les stands N° 53 à 57.

Israël perd patience et envoie Mme Golda Meir aux Etats-Unis

Un bataillon symbolique et un gouverneur sont entrés à Gaza. Les Egyptiens reprennent en main l'administration de la ville et le gouvernement égyptien a même demandé aux forces de l'ONU de déplacer de Gaza leur quartier général.

Mme Golda Meir, ministre israélien des affaires étrangères, est repartie pour les Etats-Unis pour y rencontrer M. Dulles. Entre temps, lors d'une brève escale à Paris, M. Guy Mollet l'a assurée de l'appui de la France. Le ministre des affaires étrangères israélien demandera à M. Dulles que la zone de Gaza soit placée uniquement sous le contrôle de l'ONU.

Mesure symbolique? Le gouvernement israélien demande au Parlement de substituer l'hébreux à l'anglais comme langue officielle.

Il ressort d'un entretien entre MM. Burns et Bunche que la situation serait moins grave qu'elle n'apparaît, Gaza serait encore en grande partie sous le contrôle de l'ONU.

La mission de l'ambassadeur

Selon une déclaration d'un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, Mme Golda Meir demandera que les troupes des Nations Unies «assument seules la responsabilité de l'administration de la zone de Gaza». Mme Meir demandera en outre le départ du gouverneur égyptien et de son état-major.

M. Dulles est rentré aussi vite que possible de Canberra (où il assistait à la conférence de l'OTASE) pour recevoir le ministre des affaires étrangères israélien.

Des savants allemands font un pas de plus dans le domaine nucléaire

Un groupe de savants allemands, travaillant à Hambourg, sous la direction du Dr Kurt Diebner, pense avoir trouvé une méthode permettant la réalisation en laboratoire d'une réaction thermonucléaire contrôlée, annonce le «Sunday Times».

Cette opération permettrait la production d'énergie à partir de la fusion d'atomes d'un élément léger, de préférence l'hydrogène. C'est cette fusion, sous la forme non contrôlée, qui provoque l'explosion de la bombe à hydrogène.

Le «Sunday Times» précise que les savants allemands espèrent que d'ici dix ou vingt ans, une centrale électrique thermonucléaire pourrait fonctionner.

Vol important à Milan

Vingt-cinq millions de lires (environ 163.000 francs suisses) de bijoux et d'objets de valeur ont été volés la nuit dernière dans l'appartement du docteur Francesco Vandelli, au centre de Milan.

Les cambrioleurs avaient profité de l'absence de la domestique chargée de la garde de l'appartement. La police, alertée, n'a pu jusqu'ici que relever de vagues empreintes.

Cologne honore la Suisse

Une grande colonie de logements vient d'être terminée dans la banlieue de Cologne, à Mulheim, au nord de la grande cité. Les rues de cette agglomération portent les noms de villes suisses ou de paysages connus de la Confédération. L'église catholique qui y a été érigée est dédiée à Nicolas de Flue. La ville de Cologne a voulu ainsi exprimer sa reconnaissance pour l'aide apportée par la Suisse dans la période d'après-guerre.

Décès d'Yves Mirande

L'auteur dramatique Yves Mirande — de son vrai nom Yves Le Querrec — est mort hier à Paris. Il était né le 8 mars 1875. Avec lui disparaît l'un des derniers représentants d'un type de Parisien: Le Boulevardier. Ce titre, il l'avait acquis en créant pour le théâtre de nombreuses pièces dont plusieurs connurent un grand succès.

TOUR D'HORIZON

Comme au temps de Gringoire

La ballade des pendus nous revient en mémoire, évoquant les gibets de Louis XI. Et pourtant, les temps ont changé sous la poussée d'une civilisation toujours en marche. Cela ne nous a pas empêché d'assister à des révolutions et à des répressions sanglantes, telles que les tueries de Budapest, les soulèvements des fanatiques Mau-Mau, les atrocités nord-africaines, et même à des explosions sporadiques de haine raciale se traduisant par des pendaisons sommaires de Noirs au Nouveau-Monde. Ce qui prouve qu'il y a encore beaucoup à faire pour réaliser une fraternité relative.

Les recommandations de l'ONU n'ont pas facilement dans la voie des réalisations pratiques. On l'a vu à l'occasion de la Hongrie et dans d'autres cas. La requête de la Grèce à propos de Chypre avait provoqué une résolution de la Haute Assemblée tendant à ce que des négociations fussent entreprises dans l'esprit de la Charte, comme toujours... Or, le terrorisme et la répression continuent dans l'île: de jeunes soldats anglais y risquent tous les jours leur vie et de jeunes patriotes — ou terroristes, c'est selon le point de vue — s'y font pendre.

C'était hier le tour d'un Cypriote de 19 ans, condamné à mort par un tribunal militaire britannique. Cette exécution a soulevé une vague d'émotion, non seulement en Grèce mais même en Angleterre où un groupe de travailleurs vient de demander au gouvernement de suspendre les mises à mort en attendant la reprise de pourparlers que, par ailleurs, l'EOKA solliciterait. Mais avec qui discuter? On sait que la population grecque ne veut pas d'autre porte-parole que le prélat exilé aux îles Seychelles. Nous avons toujours pensé qu'en déportant Mgr Makarios, la Grande Bretagne avait fait une erreur car l'archevêque est en réalité le seul interlocuteur qualifié avec lequel

le gouvernement de Sa Majesté devra négocier un jour ou l'autre sous la pression des circonstances. Il y a eu tant de précédents depuis Gandhi jusqu'au retour de l'exilé de Madagascar. En politique, on brûle souvent ce qu'on a adoré, ou l'on fait le contraire! Mais, au moment même où nous écrivons ces lignes, des journaux anglais prêtent au gouvernement l'intention de faire venir Mgr Makarios à Londres...

La situation en Angleterre

La situation sociale a pris une mauvaise tournure en Grande-Bretagne où s'annoncent des grèves gigantesques; ainsi 200.000 ouvriers des chantiers navals ont abandonné le travail samedi et les syndicats de la mécanique, groupant quelque 3 millions d'ouvriers, ont décidé de faire grève à partir du 23 mars. D'ici là, le Ministère du Travail réussira-t-il à imposer sa médiation?

D'autre part, M. MacMillan, qui va rejoindre, avec quelques-uns de ses collègues, le président Eisenhower aux îles Bermudes, aura pas mal de choses à mettre au point en ce qui concerne la situation internationale et en particulier le Moyen-Orient. Le correspondant de la «Stampa» à Washington précise que le Premier anglais aurait au moins deux propositions à faire: la première, de demander aux Américains d'entrer dans le Pacte de Bagdad, et la seconde de rendre «plus efficace» l'action de l'ONU. Il est probable que les Etats-Unis, tenant à ménager les deux clans des Etats arabes, ont préféré jusqu'ici laisser faire ouvertement la politique de Bagdad par leurs alliés européens, mais depuis l'affaire de Suez, ne seront-ils pas entraînés malgré eux à y adhérer? On croit qu'ils auraient préféré rester en dehors, quitte à lui donner leur appui selon les circonstances. Mais il arrive un jour où l'on faut prendre parti. Quant à l'appui de force à donner aux Na-

tions Unies, qui a manqué — on sait pourquoi — lors de l'affaire hongroise, il pourrait bien provoquer finalement la dislocation de la Ligue.

La poudrière de Gaza

Décidément, Israël et l'Egypte font le désespoir des pacifistes... et le beurre des munitionnaires. La réinstallation du gouvernement égyptien à Gaza n'est pas du goût d'Israël et ne lui paraît pas conforme aux «assurances» données. «France-Presse» nous informe de Tel-Aviv et de Washington que la situation est grave. Mme Golda Meir s'est décidée à faire un saut en Amérique pour conférer avec M. Dulles. D'après des informations de Jérusalem, Israël ne céderait pas sur la question de la libre navigation dans le golfe d'Akaba.

Plus encore, on dit que le gouvernement de Tel-Aviv insisterait pour que le gouverneur égyptien soit expulsé de Gaza et l'administration du territoire assurée exclusivement par les organes de l'ONU. Dans ces conditions, le risque de guerre renaît. Il serait intéressant de savoir quelles ont été les «assurances» données par M. Dulles à Israël et d'autre part quelles ont été les «vues» exprimées par M. Eisenhower au secrétaire général des Nations Unies. Il serait tout aussi intéressant encore de connaître les «promesses» faites à l'Egypte, et qui ont motivé les décisions prises à Gaza par le délégué de l'ONU.

Moscou et l'Euratom

Le ministre des affaires étrangères de l'URSS vient de proposer aux pays européens d'abandonner les projets de l'Euratom et du Marché commun pour créer un organisme plus vaste à l'échelle européenne, étendu même aux Etats-Unis. La nouvelle est déjà accueillie avec scepticisme à Paris, à Bonn et à Rome, où l'on voit qu'une manœuvre. Alphonse Mex.

CE MATIN LUNDI

M. le Dr Paul de Courten a été élu président du Grand Conseil

Le Grand Conseil valaisan a tenu ce matin lundi sa première séance après les élections du 3 mars, séance constitutive au cours de laquelle nos députés, après avoir assisté à la messe du Saint-Esprit ont eu à élire leur président pour l'année législative, les vice-présidents, le bureau et la Commission des finances.

Or, notre Haute Assemblée s'est donné comme nouveau président M. le Dr Paul de Courten, de Monthey. Cette élection fait honneur non seulement à la personnalité de M. de Courten — homme d'action et de cœur — mais à tout le district de Monthey qui voit, pour la deuxième fois en deux ans, l'un de ses enfants accéder à la charge de Grand Bailiff, M. Maxit ayant présidé le Grand Conseil en 1955.

M. de Courten, qui appartient au Parti conservateur, est une figure de plus marquantes du Bas-Valais, car il a fait preuve d'intelligence et d'énergie dans tous les secteurs de son activité, tant soit administratif que militaire et politique. Ses grandes facultés intellectuelles et son sens aigu des responsabilités devaient le prédisposer aux missions de confiance.

Le nouveau président du Grand Conseil n'est âgé que de 57 ans. Fils de M. Erasme de Courten (juge cantonal décédé en 1933), il est bourgeois de Monthey — où il est né — de Sion, Sierre, de Brigue et... Simplon-Village. Autant dire que M. de Courten est chez lui partout où il va en Valais! C'est ce qui fait très certainement sa grande popularité.

M. de Courten a fait de solides études d'abord aux Collèges de Brigue et Saint-Maurice (où il obtint sa maturité classique), puis à l'Université de Lausanne. Il suivit ensuite les cours d'anatomie-physiologie à la Faculté de Berne avant de faire ses études de droit aux Universités de Fribourg, Berne et Milan. Après sa licence, il présenta en 1926 à Fribourg, pour l'obtention du doctorat, une remarquable thèse sur la «Commune politique valaisanne». Deux ans plus tôt, M. de Courten avait obtenu ses diplômes de notaire et d'avocat. Sa carrière politique débuta comme conseiller

bourgeoisial et communal de Monthey. Il fit partie ensuite du Conseil général avant d'être élu député pour le district de Monthey, puis préfet en 1945. Depuis 1947, M. de Courten siège au Conseil national où il s'est acquis une large audience et estime. A Berne, il a présidé la commission fédérale chargée d'étudier la nouvelle loi sur les forces hydrauliques et il préside actuellement la commission de répartition aux cantons des droits sur la benzine. Ses interventions en

faveur d'une plus rapide amélioration des routes du val d'Illeiez et de Morgins ont eu d'excellents premiers résultats.

Au nombre de ses postulats aux Chambres fédérales, M. de Courten est toujours intervenu en faveur d'une augmentation des rentes transitoires AVS dans nos campagnes, pour la décentralisation industrielle, pour l'aide aux paysans de la montagne, contre l'importation des fruits étrangers, etc. En toutes circonstances, il mit sa vive intelligence au service du pays, de son canton et de son cher district de Monthey. Notons encore qu'à l'heure actuelle, il est membre du Conseil de l'Université de Fribourg.

Sur le plan militaire, notre grand baillif a atteint le grade de lieutenant-colonel; les officiers et soldats du bat. 12 n'ont pas encore oublié leur ancien commandant toujours si compréhensif et amène.

Voilà la forte et sympathique personnalité qui dirigera pendant une année les travaux de notre Haute Assemblée. «Le Rhône» se fait un plaisir de féliciter M. de Courten pour son élection à ce poste d'honneur et lui souhaite une présidence fructueuse et sans nuages. f. d.

Les nouveaux députés se sont réunis ce matin à 9 heures pour leur traditionnelle séance constitutive. Les cinq conseillers d'Etat ont pris place au banc du gouvernement. Le doyen d'âge, M. Charles Dellberg, socialiste, présida pour la seconde fois cette séance.

Il salua la Haute Assemblée et souhaita la bienvenue à tous les députés dans cette salle où se dérouleront les délibérations de la 30e législature. Il invita ensuite l'assemblée à se rendre à la cathédrale pour assister à la messe du Saint-Esprit.

A 9 h. 10, le cortège conduit par un peloton d'une vingtaine de gendarmes en grande tenue gagna la cathédrale. Les deux huissiers revêtus de leur cape blanche et rouge précédaient les cinq conseillers d'Etat.

Après l'office chanté par le chœur mixte de la cathédrale sous la direction de M. Georges Haenni, les députés regagnèrent la salle du Grand Conseil.

On procéda alors à la constitution du bureau provisoire qui nomma une commission de 13 membres. Celle-ci valida les mandats.

Les députés prêtèrent alors serment. On procéda ensuite à la nomination du président en la personne de M. Paul de Courten, conservateur, tandis que M. Louis Pralong, conservateur, Saint-Martin, était nommé premier vice-président et M. Robert Carrupt, radical, Sierre, deuxième vice-président.

MM. Aloys Thätat et Anton Amsand sont réélus secrétaires. M. de Courten, après avoir pris sa place au bureau présidentiel félicita les cinq conseillers d'Etat de leur réélection et leur lit dans les deux langues la formule du serment.

COURTES NOUVELLES

* Des nouvelles non confirmées parvenues dimanche de Budapest à Vienne affirment que l'ancien président du Conseil hongrois Imre Nagy et les autres politiciens hongrois arrêtés auraient été transférés de Bucarest à Odessa, port russe de la mer Noire.

* Le ministre d'Etat indien Krishna Menon se rendra aujourd'hui au Caire sur l'invitation du président Nasser.

* La police a fait une descente dans une pauvre hutte de pêcheur près de Ferrara (Italie) et y a découvert 22 vases étrusques d'une valeur incalculable, datant du Ve siècle avant J.-C.

* La compagnie d'aviation British European Airways a annoncé que le type d'avion Viscount 701 sera retiré du service à la suite de la chute, jeudi, d'un appareil de cette série (accident de Manchester: 22 morts).

Quelques esclaves s'achètent avec de l'argent et d'autres avec la flatterie. Il importe peu de savoir de quel argent il s'agit. Le signe distinctif de l'esclavage, c'est d'avoir un prix, et à quel prix on se laisse acheter. Ruskin.

Le Liban accepte la doctrine Eisenhower

M. Charles Malik, ministre libanais des affaires étrangères, a confirmé, au cours d'une conférence de presse, que le Liban acceptera la «doctrine Eisenhower» pour le Moyen-Orient.

«Le Liban, a déclaré le ministre, accepte cette doctrine dans le cadre de la sauvegarde de sa souveraineté et de son indépendance, mais, conformément à sa politique traditionnelle, il s'abstiendra d'adhérer à aucun pacte ou à aucun traité.»

Le premier pétrolier français venant du Moyen-Orient

Le pétrolier français «Aramis», qui a chargé 25.000 tonnes de pétrole brut à Banias (Syrie) est qui est le premier tanker à transporter du pétrole irakien vers l'Europe occidentale après 136 jours d'interruption, a appareillé pour la France, annonce un porte-parole de l'Irak Petroleum Company.

Grave accident d'aviation aux Philippines

Morts accidentelles de M. Ramon Magsaysay et de sa suite de 23 personnes

M. Ramon Magsaysay, président des Philippines, est mort dans un accident d'aviation. Son avion personnel qui avait quitté Cebu pour gagner Manille, fut porté disparu. Après de longues recherches, l'épave de l'appareil a été découverte sur le Mont-Pinatubo, à 32 kilomètres de Cebu. Vingt-quatre des vingt-cinq personnes à bord ont péri dans cet accident, et l'on relève parmi les noms des victimes, ceux de Grégorio Hernandez, secrétaire d'Etat à l'instruction publique; Paterno Magsaysay, un parent du président; Benito Ebuena, chef de l'aviation militaire philippine; Tomas Calibi, ancien sénateur, et Pedro Lopez, député. Il n'y a qu'un survivant, M. Nestor Mata, envoyé spécial du journal «Philippine Herald» qui a été hospitalisé.

L'avion avait été récemment révisé avant d'être mis à la disposition du président des Philippines.

14 morts et 22 blessés dans un accident de car

Quatorze personnes ont été tuées et vingt-deux blessées dans un accident de la route survenu hier soir près de Guadalajara (Mexique), un autocar ayant versé dans un virage.

On croit que l'accident a été provoqué par un excès de vitesse.

Grave accident de chemin de fer en Finlande

Deux trains de voyageurs sont entrés en collision près de Travas Tehus, en Finlande. L'accident a fait 24 morts et une trentaine de blessés graves.

Dix morts par un coup de grisou

Un coup de grisou s'est produit au début de l'après-midi d'hier à la fosse No 3 de Liévain (Pas-de-Calais). On compte dix morts, deux mineurs grièvement blessés et deux autres qui sont moins atteints.

Il est à remarquer que le dispositif de sécurité avait fonctionné et pour l'instant on s'explique mal ce nouvel accident de la mine.

Les locomotives allemandes marcheront au mazout

La pénurie de charbon sur le marché européen a incité l'administration des chemins de fer de l'Allemagne occidentale à activer la transformation des locomotives à vapeur en locomotives à mazout.

Des familles européennes pour peupler la Sibirie

Radio-Moscou annonce que 2300 familles de Lituanie, de Russie blanche, et de la république de Moldavie, ont été transférées au début de l'année vers le Kazakhstan. Quelque 5600 autres familles de ces trois républiques doivent encore subir ce même sort.

Un banquet royal télévisé

A l'occasion de la visite que doit rendre, le 21 mai, la reine Elisabeth d'Angleterre au roi Frederik IX de Danemark, un banquet royal sera télévisé pour la première fois dans l'histoire.

Cette émission, qui pourra être vue dans toute l'Europe, aura lieu le 21 mai à 20 h. 30 (heure suisse).

DANS LA RÉGION

Deux skieurs déclenchent une avalanche

Dimanche après-midi, en descendant de l'Aiguille du Tour, côté français, deux skieurs genevois ont déclenché une avalanche alors qu'il longeait l'arête des Grandes-Autannes.

Tous deux furent emportés sur deux cents mètres. D'autres skieurs genevois qui les suivaient ont réussi à leur porter secours et donnèrent l'alerte au village du Tour.